



Rapport Financier 2011



Rapport Financier Annuel 2011

Sommaire

| | |
|---|----|
| 1. Attestation du responsable du rapport financier annuel | 3 |
| 2. Comptes consolidés au 31 décembre 2011 | 4 |
| 3. Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2011 | 46 |
| 4. Rapport de gestion sur les comptes consolidés au 31 décembre 2011 | 72 |
| 5. Rapport du président du conseil d'administration sur le contrôle interne | 79 |
| 6. Rapports des Commissaires aux Comptes | 92 |



Attestation du responsable du rapport financier annuel

Attestation de la personne assumant la responsabilité du rapport financier annuel (article 222-3_4° du Règlement Général AMF)

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de DNX Corp ainsi que de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation et enfin, une description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté.

Fait à Aix en Provence, le 27 avril 2012

A blue ink handwritten signature of the name "Patrice Macar". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized "P" on the left and "Macar" following it.

Patrice Macar



COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

31 DECEMBRE 2011

DNXCORP
300 Chemin de la Croix Verte
13090 AIX EN PROVENCE

SOMMAIRE

| | PAGES |
|---|-----------|
| ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE | 7 |
| ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE – AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL | 8 |
| ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE | 9 |
| ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS | 10 |
| TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS | 11 |
| ANNEXE – FAITS SIGNIFICATIFS DE L’EXERCICE | 13 |
| NOTE 1 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES | 13 |
| NOTE 2 – ANALYSE DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE | 27 |
| NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 27 |
| NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 28 |
| NOTE 5 – GOODWILL | 28 |
| NOTE 6 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS | 30 |
| NOTE 7 – STOCKS ET EN COURS | 30 |
| NOTE 8 – CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS | 31 |
| NOTE 9 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE | 31 |
| NOTE 10 – CAPITAL SOCIAL | 32 |
| NOTE 11 – TABLEAU DE VARIATION DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE | 32 |
| NOTE 12 – PROVISIONS PART COURANTE | 33 |
| NOTE 13 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL | 33 |
| NOTE 14 – PASSIFS FINANCIERS | 34 |

| | |
|---|-----------|
| NOTE 15 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS | 35 |
| NOTE 16 – INFORMATIONS PAR SECTEURS D’ACTIVITE | 35 |
| NOTE 17 – CHARGES EXTERNES | 39 |
| NOTE 18 – CHARGES DE PERSONNEL | 39 |
| NOTE 19 – IMPOTS ET TAXES | 39 |
| NOTE 20 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 40 |
| NOTE 21 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES | 40 |
| NOTE 22 – AUTRE PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS | 40 |
| NOTE 23 – IMPOT SUR LES RESULTATS | 41 |
| NOTE 24 – ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN | 42 |
| NOTE 25 – AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN, PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS | 42 |
| NOTE 26 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION | 43 |
| NOTE 27 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES | 43 |
| NOTE 28 – EVENEMENTS POST-CLOTURE | 44 |
| NOTE 29 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES | 44 |

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE
AU 31 DECEMBRE 2011

31/12/2011 31/12/2010

| Produits des activités ordinaires (notes 1.12 et 16) | 57 035 177 | 61 326 089 |
|---|-------------------|-------------------|
| Achats (note 17) | 37 898 416 | 40 915 154 |
| Charges de personnel (note 18) | 6 932 266 | 6 315 502 |
| Impôts et taxes (note 19) | 330 625 | 408 792 |
| Dotations aux amortissements et provisions (nettes) (note 20) | 694 495 | 669 479 |
| Autres produits et charges courants (note 21) | - 65 023 | - 28 845 |
| Autres produits et charges non courants (note 21) | - 39 570 | - 528 433 |
| RESULTAT OPERATIONNEL | 11 283 968 | 13 574 440 |
| Produits financiers (note 22) | 98 392 | 1 055 465 |
| Charges financières (note 22) | 82 149 | 799 439 |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées | 0 | 0 |
| RESULTAT AVANT IMPÔT | 11 300 211 | 13 830 466 |
| Impôt sur le résultat (note 23) | 3 466 728 | 4 487 730 |
| RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES | 7 833 484 | 9 342 736 |
| Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession | 0 | 0 |
| RESULTAT NET DE L'EXERCICE | 7 833 484 | 9 342 736 |
| Autres éléments du résultat global | 0 | 0 |
| Impôt sur les autres éléments du RG | 0 | 0 |
| RESULTAT GLOBAL TOTAL DU GROUPE | 7 833 484 | 9 342 736 |
| Résultat net par action (en euros) (note 1.17) | 2.76 | 3.30 |
| Résultat net dilué par action (en euros) (note 1.17) | 2.76 | 3.30 |

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

AU 31 DECEMBRE 2011

- AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL -

31/12/2011 31/12/2010

| Résultat net part du groupe | 7 833 484 | 9 342 736 |
|---|------------------|------------------|
| Autres éléments du résultat global | 0 | 0 |
| Impact impôt | 0 | 0 |
| Total autres éléments du résultat global (après impôt) | 0 | 0 |
| Résultat global | 7 833 484 | 9 342 736 |
| - Part du Groupe | 7 833 484 | 9 342 736 |
| - Intérêts minoritaires | 0 | 0 |

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

AU 31 DECEMBRE 2011

| | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|--|-------------------|-------------------|
| ACTIF | | |
| Actifs non courants | 50 463 118 | 50 344 251 |
| Goodwill (note 5) | 46 992 202 | 46 992 202 |
| Autres immobilisations incorporelles (note 3) | 917 865 | 1 034 186 |
| Immobilisations corporelles (note 4) | 1 667 492 | 1 021 608 |
| Autres actifs financiers non courants (note 6) | 695 381 | 969 945 |
| Actifs d'impôts différés (note 23) | 190 178 | 326 309 |
| Actifs courants | 17 333 793 | 19 847 489 |
| Stocks et en-cours (note 7) | 765 817 | 871 940 |
| Clients (note 8) | 4 392 612 | 3 841 955 |
| Autres actifs courants (note 8) | 2 814 400 | 2 391 799 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9) | 9 360 964 | 12 741 795 |
| TOTAL ACTIFS | 67 796 911 | 70 191 740 |
| PASSIF | | |
| CAPITAUX PROPRES (tableau page 7) | 49 646 008 | 47 118 386 |
| Capital social (note 10) | 464 870 | 464 870 |
| Primes d'émission (tableau variation capitaux propres) | 19 513 330 | 19 633 124 |
| Autres réserves | 21 834 325 | 17 677 657 |
| Résultat net part du groupe | 7 833 484 | 9 342 736 |
| Participations ne donnant pas le contrôle (note 11) | 0 | 0 |
| Passifs non courants | 473 715 | 249 287 |
| Passifs financiers non courants (note 14) | 0 | 0 |
| Avantages au personnel (note 13) | 87 626 | 9 000 |
| Passifs d'impôts différés (note 23) | 386 089 | 240 287 |
| Passifs courants | 17 677 188 | 22 824 069 |
| Passifs financiers courants (note 14) | 2 494 932 | 7 743 422 |
| Provisions part courante (note 12) | 370 868 | 604 720 |
| Fournisseurs et autres passifs courants (note 15) | 9 029 311 | 10 587 962 |
| Dettes fiscales et sociales (note 15) | 3 030 775 | 3 211 746 |
| Dettes d'impôt sur les sociétés (note 15) | 2 751 302 | 676 218 |
| TOTAL PASSIF | 67 796 911 | 70 191 740 |

ETATS DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| (En kilos Euros) | Capital | Primes | Réserves | Résultat de la période | Capitaux Propres /Gpe | Participations ne donnant pas le contrôle | Capitaux Propres |
|--|------------|---------------|---------------|------------------------------|-----------------------------|--|---------------------|
| Au 31 décembre 2009 IFRS | 465 | 19 633 | 14 651 | 10 580 | 45 328 | Néant | 45 328 |
| Résultat consolidé de l'exercice | | | | 9 343 | 9 343 | | 9 343 |
| Autres éléments du résultat global | | | | | | | 0 |
| Résultat global de l'exercice | | | | 9 343 | 9 343 | | 9 343 |
| Autres | | | | | | | |
| Affectation du résultat de l'exercice | | | 10 580 | -10 580 | | 0 | 0 |
| Distributions effectuées | | | | -7 302 | | -7 302 | -7 302 |
| Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle (note 1.11) | | | | -30 | | -30 | -30 |
| Correction sur exercice antérieur | | | | -221 | | -221 | -221 |
| Au 31 décembre 2010 | 465 | 19 633 | 17 679 | 9 343 | 47 119 | Néant | 47 119 |
| Résultat consolidé de l'exercice | | | | 7 833 | 7 833 | | 7 833 |
| Autres éléments du résultat global | | | | | | | 0 |
| Résultat global de l'exercice | | | | 7 833 | 7 833 | | 7 833 |
| Affectation du résultat de l'exercice | | -120 | 9 463 | -9 343 | | 0 | 0 |
| Distributions effectuées | | | | -5 258 | | -5 258 | -5 258 |
| Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle (note 1.11) | | | | -48 | | -48 | -48 |
| Au 31 décembre 2011 | 465 | 19 513 | 21 834 | 7 833 | 49 646 | Néant | 49 646 |

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(En milliers d'Euros)

| | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|---|----------------|----------------|
| RESULTAT OPERATIONNEL COURANT | 11 244 | 12 963 |
| Amortissements et provisions (nettes) | 694 | 669 |
| RESULTAT BRUT OPERATIONNEL | 11 939 | 13 632 |
| <i>Variation du BFR</i> | | |
| Variation des stocks | 99 | 113 |
| Variation des créances | -758 | -743 |
| Variation des dettes | 355 | -1 504 |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité | -304 | - 2 134 |
| FLUX NETS GENERES PAR DES ACTIVITES OPERATIONNELLES | 11 635 | 11 498 |
| Frais financiers (nets) | 60 | 100 |
| Impôt sur le résultat payé | -3 599 | -4 463 |
| Opérations non courantes | 54 | 810 |
| FLUX NETS GENERES PAR L'ACTIVITE | 8 150 | 7 946 |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | -6 | -105 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | -1 154 | -377 |
| Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles | 0 | 2 |
| Acquisition de E-Tainment | 0 | -184 |
| Acquisitions d'autres immobilisations financières | -356 | -74 |
| Remboursement d'immobilisations financières | 587 | 45 |
| FLUX NETS GENERES PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT | -930 | -693 |
| Distribution mise en paiement (2) | -6 071 | -6 908 |
| Augmentation/ (Diminution) des capitaux propres | 0 | 0 |
| Remboursement de comptes courants d'associés (1) | -4 436 | -4 340 |
| Augmentation nette des comptes courants d'associés | 0 | 0 |
| Remboursement d'emprunts | 0 | 0 |
| Acquisition d'actions propres | -94 | -30 |
| FLUX NETS GENERES PAR LES ACTIVITES DE FINANCEMENT | -10 601 | -11 278 |
| Variation de périmètre | | |
| Variation de trésorerie entrée dans le périmètre | | |
| VARIATION DE LA TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE | -3 381 | -4 025 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture | 12 742 | 16 767 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture | 9 361 | 12 742 |
| VARIATION DE LA TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE | - 3 381 | - 4 025 |
| <i>Disponibilités</i> | 8 113 | 9 632 |
| <i>Valeurs mobilières de placement</i> | 1 248 | 3 110 |
| <i>Découvert</i> | -1 | 0 |
| TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE | 9 361 | 12 742 |

Commentaires sur le tableau des flux de trésorerie

- (1) Le remboursement des comptes courants associés correspond aux échéances des paiements versés aux anciens actionnaires des sociétés Enjoy, Besite et OpenAxe.

Certains éléments d'actif et de passif n'ont pas eu de contrepartie en trésorerie ou équivalent de trésorerie. En application de la norme IAS7 §45, ces éléments ont été retraités du TFT :

- (2) Acompte sur dividendes 2011 de 2 462 K€ non versé au 31 décembre 2011.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PREAMBULE :

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 février 2011, DreamNex a changé de dénomination sociale et s'appelle dorénavant DNXCORP. De même, la société Dreamnex Belgium, issue de la fusion des sociétés Enjoy et Besite rachetées par le Groupe en 2008, a changé de dénomination sociale début 2011 et s'appelle Besite.

| Nom des sociétés au 31/12/2010 | Nom des sociétés dans le présent document |
|-----------------------------------|--|
| Dreamnex | DNXCORP |
| Dreamnex Belgium | Besite |

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

- Mise en place d'un contrat de location gérance : A compter du 1^{er} janvier 2011, DNXCORP a donné en location-gérance à sa filiale à 100% NetEden le fonds de commerce relatif à l'exploitation de l'ensemble de ses sites Internet. DNXCORP devient une holding et une société de prestations de services à destination de ses filiales. 33 salariés ont été transférés de DNXCORP vers NETEDEN. Ceci n'a pas d'impact sur les comptes consolidés.
- Constitution d'un groupe d'intégration fiscale : Neteden et DNXCORP seront en intégration fiscale à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- Création de la société SYSPAY détenue à 100% par DREAMTEKK. L'objet de la société est de développer le e-paiement suite à l'obtention d'une licence d'Emetteur de Monnaie Electronique sur l'exercice 2011.

NOTE 1 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les Etats financiers consolidés de DNXCORP au 31 décembre 2011 ont été établis conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) tel qu'adopté dans l'union européenne ; référentiel des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2010 et dont le règlement d'adoption est paru au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Le groupe a analysé les normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC publiés et approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 et applicables au plus tard pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2011, ainsi que ceux publiés mais non encore approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2011.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/standards_fr.htm#.

Les règles et méthodes comptables appliquées aux comptes consolidés au 31 décembre 2011 sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 et figurant dans le rapport financier annuel disponible sur le site de l'AMF et sur le site www.dnxcorp.com.

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois en 2011 :

- Amendement à IFRS1- Exemptions relatives aux informations à fournir au titre d'IFRS7 ;
- IAS 24 (Révisée) – Informations à fournir sur les parties liées ;
- Amendements à IAS 32 – classification de droits de souscription;
- Améliorations aux IFRS (mai 2010).

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe DNXCorp au 31 décembre 2011.

L'Union Européenne a également adopté plusieurs interprétations IFRIC applicables à partir de l'exercice 2011. Aucune de ces interprétations ne concerne les opérations du groupe DNXCorp :

- Amendement à IFRIC 14 – Paiement anticipés des exigences de financement minimal;
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instrument de capitaux propres;

NOTE 1.1 – ESTIMATIONS ET INCERTITUDES

L'établissement d'états financiers selon le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations incorporelles, les goodwill, les autres actifs non courants, les provisions pour risques et charges et les impôts différés.

Les hypothèses, qui sous tendent ces estimations, ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écartez de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Certains principes font appel au jugement de la Direction du Groupe dans le choix des hypothèses adoptées pour le calcul d'estimations financières, lesquelles comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude. Ces estimations s'appuient sur des données historiques comparables et sur

différentes hypothèses qui, au regard des circonstances, sont considérées comme les plus raisonnables et les plus probables.

Immobilisations incorporelles et corporelles à durée de vie définie

Le Groupe a recours à des estimations et doit utiliser certaines hypothèses visant à (i) évaluer la durée de vie attendue des actifs afin de déterminer leur durée d'amortissement et (ii) constater le cas échéant, une dépréciation sur la valeur au bilan de toute immobilisation.

Les estimations utilisées pour déterminer la durée de vie attendue des immobilisations sont appliquées par toutes les entités du Groupe.

Dans le but de s'assurer de la correcte valorisation au bilan de ses actifs, le Groupe revoit de manière régulière certains indicateurs qui conduiraient, le cas échéant, à réaliser un test de dépréciation.

Le calcul de la valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut obliger le Groupe à recourir à l'utilisation d'estimations, à déterminer le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'un groupe d'actifs, ainsi que le taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actualisée de ces flux.

Tout changement négatif affectant les performances opérationnelles ou le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif pris individuellement ou de groupe d'actifs affecterait la valeur recouvrable de ces actifs pris individuellement ou de ces groupes d'actifs et, par conséquent, pourrait conduire à enregistrer une perte de valeur sur les montants au bilan des actifs concernés.

Tests de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les projets de développement en cours font l'objet de test de dépréciation chaque année à la clôture, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue. Ces tests de dépréciation requièrent l'utilisation d'hypothèses qui sont définies par la Direction du Groupe.

La Direction du Groupe estime que la réalisation de tests annuels est sujette à estimation et jugement car la détermination des valeurs recouvrables suppose l'utilisation d'hypothèses en ce qui concerne :

- la détermination des taux d'actualisation nécessaires à l'actualisation des flux de trésorerie générés par les actifs ou par les unités génératrices de trésorerie
- la détermination des flux de trésorerie opérationnels futurs, de même que leur valeur terminale et
- l'estimation de la marge opérationnelle liée à ces actifs pour les périodes futures concernées

Les hypothèses utilisées par le Groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs s'appuient sur l'expérience passée ainsi que sur des données externes. Pour les taux de croissance futurs des revenus générés par un actif spécifique, les taux de marge opérationnelle et les flux de trésorerie opérationnels générés par un actif spécifique, le Groupe a utilisé les budgets de chaque entité servant de base à l'estimation des flux de trésorerie pour les cinq prochaines années. Pour les périodes suivantes, les hypothèses de la cinquième année sont reconduites.

Impôts différés

La valeur recouvrable des actifs d'impôts différés est revue chaque année. Cette valeur est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

La Direction du Groupe doit par conséquent identifier les impôts différés actifs et passifs et déterminer le montant des impôts différés actifs comptabilisés. Lorsqu'une filiale a enregistré récemment des pertes fiscales, l'existence d'un bénéfice imposable dans le futur est supposée improbable, à moins que la reconnaissance d'un impôt différé actif soit justifiée par :

- des pertes liées à la survenance de circonstances exceptionnelles qui ne se renouveleront pas dans un avenir proche et /ou
- la perspective de gains futurs

Avantages postérieurs à l'emploi

La détermination par le Groupe de la provision pour retraite et avantages assimilés et la charge correspondante dépend d'hypothèses utilisées par les actuaires afin de déterminer ces montants. Ces hypothèses sont décrites dans la note 13 des états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2011 et incluent notamment le taux d'actualisation et le taux d'évolution des salaires. Ces hypothèses, retenues pour le calcul des engagements de retraites et avantages assimilés sont déterminées en s'appuyant sur l'expérience du Groupe et sur des données externes.

NOTE 1.2 – EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES DE MARCHES ET DE LIQUIDITE

Risque de crédit

Selon la norme IFRS 7, le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations.

Les produits et services proposés par le Groupe sont destinés au grand public (personnes majeures), et la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisé avec un portefeuille de clients particuliers individuels. La base clients est large et diversifiée, elle comporte des individus d'âge, de caractéristiques et de lieu géographique très variés. Le risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un type de client spécifique est donc très faible.

Le Groupe réalise une petite partie de son chiffre d'affaires auprès d'entreprises, dans le cadre de vente en gros de produits. Si cette activité venait à se développer, le Groupe pourrait être plus exposé aux risques d'encours clients.

La majorité des ventes étant réalisée par carte bancaire, le Groupe est exposé au risque d'impayés de ses clients. Les consommateurs peuvent assez facilement faire annuler leur transaction par carte bancaire en évoquant auprès de leur banque une utilisation frauduleuse de leur carte. Dans le cadre de la vente de produits physiques, le taux d'impayés est faible, en moyenne de 0,15%. Dans le cas de la vente de contenus numériques, le Groupe est plus exposé à ce risque que les marchands de produits physiques, car la transmission d'une adresse postale réelle et complète n'est pas nécessaire. Le taux d'impayés sur cette activité est ainsi plus élevé, mais en constante baisse, suite aux efforts du Groupe pour le réduire. Le Groupe est exposé à un risque d'augmentation du taux d'impayés, ce qui aurait un effet défavorable sur ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de réduire ce risque d'impayés, le Groupe fait appel à des prestataires extérieurs spécialisés dans le paiement électronique. Chaque transaction est analysée par le prestataire, afin d'écartier les transactions susceptibles d'être annulées par le porteur de la carte. Le Groupe a également renforcé ses équipes en créant une équipe spécialisée dans le paiement sécurisé. Il a parallèlement mis en place une cellule recouvrement, qui permet de recouvrer une partie des impayés injustifiés.

Risque de change

Le Groupe se trouve exposé au risque de change sur la partie du chiffre d'affaires réalisée par le biais de prestataires de paiement sécurisé implantés hors zone euro. Les sommes encaissées par ces prestataires sont reversées au Groupe en dollars américains. Le Groupe peut se retrouver exposé à une perte financière dans l'hypothèse où la parité entre l'euro et le dollar américain viendrait à changer fortement entre le moment où les transactions sont enregistrées et le moment où les sommes sont reversées, ce délai variant d'un prestataire à l'autre.

Le Groupe réalise également une faible partie de ses achats de produits et de contenus en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar ne peuvent être directement répercutées sur le prix de l'abonnement global. Une variation pourrait induire une hausse des dépenses de contenus et réduire le résultat du Groupe mais néanmoins cette variation n'aura pas d'impact significatif à l'échelle du Groupe.

Risque de liquidité et de taux d'intérêt

Le Groupe n'utilise pas de ligne de crédit, n'a pas contracté d'emprunt bancaire, et dispose d'une trésorerie structurellement largement positive. Il est donc peu exposé au risque de liquidité, et n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque actions

Le Groupe place ses liquidités sur des placements sans risques et garantis (bons du trésor français, compte à terme, SICAV monétaire), il n'est donc pas significativement exposé au risque lié à une fluctuation des marchés boursiers.

Risques liés à l'environnement concurrentiel

Les marchés sur lesquels intervient le Groupe sont fortement concurrentiels. De plus, le secteur de l'Internet reste très mouvant, avec une constante évolution des technologies, des modes de consommation et des acteurs clés.

Le Groupe se trouve donc exposé au risque qu'un autre acteur du secteur adopte un positionnement concurrentiel plus performant que celui du Groupe et ne gagne ainsi des parts de marché au détriment de ce dernier. Certains concurrents disposent également d'avantages concurrentiels importants. Le Groupe pourrait donc se retrouver en situation de ne plus pouvoir réagir de manière efficace et adéquate à l'évolution de la concurrence et des marchés auxquels il se destine.

Cependant, riche de son expérience et de ses compétences, dans les domaines spécifiques du commerce électronique comme d'un point de vue de l'expertise technologique, le Groupe a su démontrer ses capacités à réagir rapidement aux évolutions des marchés sur lesquels il se positionne afin d'asseoir son positionnement concurrentiel. Il a ainsi su adapter ses offres, améliorer la qualité de ses services, en proposant notamment des technologies innovantes et lancer rapidement de nouvelles activités. Afin de poursuivre dans cette voie, le Groupe a en outre renforcé ses équipes afin, d'une part, d'assurer une veille permanente de l'évolution des marchés de l'internet, tant d'un point de vue de la concurrence, que des comportements des clients et des évolutions technologiques et marketing, et, d'autre part, d'analyser l'impact de l'évolution de ses offres.

Dépendance vis-à-vis d'un fournisseur

Le Groupe est dépendant, comme toute autre entreprise de commerce électronique, de certains fournisseurs clés dans le domaine de l'acquisition de trafic. Dans l'hypothèse où ces fournisseurs décideraient de rompre leurs liens commerciaux avec le groupe, ou simplement d'accroître les conditions de partenariat, le Groupe pourrait être pénalisé en terme de chiffre d'affaires. Ce risque est toutefois partiellement couvert par la diversification des sources d'acquisition de trafic et des partenaires et par le respect scrupuleux du cahier des charges imposé par certains fournisseurs.

NOTE 1.2 – PERIMETRES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent les comptes de DNXCorp et des filiales, dans lesquelles cette dernière exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Entités contrôlées

Le contrôle exclusif est présumé exister lors de la détention par le groupe de plus de la moitié des droits de vote. Toutefois, il est possible de considérer que le contrôle exclusif est acquis avec un pourcentage de détention inférieur à 50 %, lorsque le groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise, de manière à tirer avantages de ses activités.

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Cette méthode est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Entrée et sortie du périmètre de consolidation

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au groupe, alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

NOTE 1.3 – DATE D'ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés annuels sont établis à partir des comptes clos au 31 décembre 2011.

NOTE 1.4 – CORRECTION D'ERREUR

Une erreur a été constatée dans le traitement historique du cut-off des ventes de la filiale DNX Network. En application de la norme IAS 8, cette erreur a été corrigée de manière rétrospective :

- Par retraitement des soldes d'ouverture des actifs, passifs et capitaux propres des comptes 2010
- Et par retraitement des montants comparatifs des comptes 2010.

Les impacts de cette correction sur les comptes présentés dans la présente annexe, par rapport aux chiffres précédemment publiés sont les suivants :

| | |
|---|------------|
| Impacts sur l'état du résultat global consolidé (en K€) | 31/12/2010 |
| Chiffre d'affaires | 83 |
| Impôt sur le résultat | 25 |
| Résultat net du semestre | 59 |

| | |
|---|------------|
| Impacts sur l'état consolidé de la situation financière (en K€) | 31/12/2010 |
| Actifs d'impôts différés | 69 |
| Capitaux propres | -163 |
| - <i>dont autres réserves</i> | -221 |
| - <i>dont résultat net de la période</i> | 59 |
| Autres passifs courants | 231 |
| Dette d'impôt sur les sociétés | 0 |

NOTE 1.5 – ELIMINATION DE CONSOLIDATION

Les résultats d'opérations intragroupe, tels que profits sur stocks, résultats de cession, dépréciation de titres consolidés et dépréciations de prêts à des sociétés consolidées, sont éliminés. Ces opérations sont également soumises à l'impôt sur les résultats.

Les dividendes et acomptes sur dividendes reçus par le groupe en provenance de sociétés consolidées sont annulés pour la détermination du résultat consolidé. Les dividendes sont en contrepartie portés dans les réserves consolidées.

Pour les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale, les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques, sont éliminés en totalité.

NOTE 1.6 – STRUCTURE DU BILAN CONSOLIDE

Conformément à la norme IAS 1, le groupe présente ses actifs et passifs dans le bilan selon le caractère courant ou non courant. Le caractère courant est rempli :

- si le groupe s'attend à réaliser son actif ou à régler son passif dans les douze mois ou dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- si les actifs et passifs concernés sont détenus aux fins d'être négociés

NOTE 1.7 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Goodwill

Les goodwill inscrits au bilan et issus d'opérations antérieures au 1^{er} janvier 2011 ont été comptabilisés conformément à IFRS 3. Conformément à la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement est égal au total des justes valeurs à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de

capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, plus tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

La norme IFRS 3 révisée est applicable pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2011. Les regroupements d'entreprises (IFRS 3 révisée) sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Ceci conduit à reconnaître en juste valeur les actifs identifiables (y compris les immobilisations incorporelles non reconnues précédemment) et les passifs identifiables (y compris les passifs éventuels, à l'exception des restructurations futures) de l'activité acquise.

Le goodwill dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Les goodwill (y compris les fonds de commerce) ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36, ils sont revus annuellement, afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur n'est à constater.

Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Le Goowill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies comme les plus petits groupes d'actifs générant des entrées de cash-flows indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs. Conformément à son organisation opérationnelle et à sa segmentation, DNXCorp estime avoir 3 activités répondant à la définition d'un UGT. Ces UGT/secteurs d'activité sont présentés à la note 1.13 et la sectorisation est présentée à la note 16.

En application de la norme IAS 36, la valeur nette résiduelle au bilan des goodwill ne doit pas être supérieure à leur valeur recouvrable, laquelle s'entend comme la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et sa valeur d'utilité obtenue par actualisation des flux futurs de trésorerie que DNXCorp s'attend à obtenir de l'actif considéré. La société a retenu la méthode des Discounted Cash-Flows (« DCF ») plutôt que la méthode des comparables en raison de l'absence de sociétés comparables dans le secteur.

Dans les comptes clos au 31 décembre 2011, la valeur actualisée des cash-flows futurs de toutes les UGT est supérieure à la valeur comptable des immobilisations incorporelles, corporelles, des goodwill ajusté du montant du besoin en fonds de roulement (BFR).

Pour la détermination de la valeur d'utilité, les prévisions de flux de trésorerie sont fondées sur des prévisions budgétaires. La valeur d'utilité est obtenue à partir des cash-flows actualisés des cinq années à venir en tenant compte d'un investissement de maintien et d'une valeur terminale égale à l'actualisation à l'infini des cash-flows au-delà de la cinquième année. Les flux de trésorerie sont actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « autres produits et charges non courants » du compte de résultat et sont incluses dans le résultat opérationnel. Si la valeur recouvrable redévient supérieure à la valeur d'origine de l'immobilisation, aucune reprise de perte de valeur n'est constatée sauf en cas de sortie de l'immobilisation concernée.

La société a réalisé un test de dépréciation de ses goodwill au 31 décembre 2011 et n'a pas constaté de perte de valeur.

Les goodwill sont indiqués en note 5.

NOTE 1.8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- Des immobilisations acquises
- Des immobilisations incorporelles générées en internes

Les immobilisations acquises séparément sont comptabilisées initialement à leur coût de revient. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont constatées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises sont généralement amorties sur leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, à savoir essentiellement les marques et les malis techniques de fusion, ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation lors de chaque clôture annuelle.

Il est précisé que les marques générées en interne et autres éléments similaires en substance ne sont pas comptabilisés en immobilisations incorporelles conformément à la norme IAS 38. Les coûts engagés dans ce cadre sont comptabilisés intégralement en charge.

Les activités de développement lancées en interne sont valorisées et activées dans le respect des conditions de IAS 38 « immobilisations incorporelles », c'est-à-dire après avoir vérifié que les conditions suivantes :

- Faisabilité technique du projet
- Intention et capacité de mise en service
- Démonstration de l'utilité du développement réalisé et de sa capacité à générer des ressources
- Evaluation fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les variations d'immobilisations incorporelles entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 sont décrites en note 3.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Les immobilisations corporelles amortissables sont amorties principalement selon le mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation, qui correspond en moyenne à :

- | | |
|--|-----------|
| • Matériels techniques | 2 à 5 ans |
| • Matériels de bureau et informatiques | 2 à 3 ans |
| • Mobilier | 2 à 5 ans |

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et, donc, leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants ayant des durées d'utilisation différentes, ceux-ci sont comptabilisés comme des éléments distincts dans les immobilisations corporelles.

Les profits et les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé et sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

Les variations d'immobilisations corporelles entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 sont décrites en note 4.

Dépréciation des actifs immobilisés – Pertes de valeur

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque les événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur sur :

- Des immobilisations incorporelles
- Des immobilisations corporelles

Ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur d'usage d'un actif est le taux reflétant l'évaluation courante par le marché de la valeur temporelle de l'argent et du risque correspondant à l'actif.

La juste valeur d'un actif (diminué du coût de cession) reflète le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date de clôture de l'exercice en vendant l'actif dans le cadre d'une transaction conclue aux conditions normales du marché entre partie informée et de gré à gré. S'il n'existe aucun marché actif, la juste valeur d'un actif est estimée en recourant à des modèles d'évaluation appropriés en fonction de la nature de l'actif.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants en résultat opérationnel. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les tests de dépréciation des actifs sont réalisés annuellement afin de tenir compte des données les plus récentes. Si des événements ou des circonstances internes ou externes, mettent en évidence des indices de perte de valeur, la fréquence des tests de dépréciation peut être révisée.

NOTE 1.9 – ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières (titres de participation non consolidés et autres titres de placement), les prêts et créances financières.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières et les concours bancaires. Les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan en actifs ou passifs courants ou non courants selon que leur échéance est inférieure ou supérieure à un an.

Les dettes et créances d'exploitation ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie entrent dans le champ d'application de la norme IAS 39 ; ils sont présentés distinctement au bilan.

Prêts et autres immobilisations financières

Les prêts et créances financières sont évalués et comptabilisés au coût amorti diminué d'une éventuelle provision pour dépréciation.

Les intérêts reconnus au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans le poste « résultat financier » du compte de résultat.

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés au poste « Résultat financier » sur la durée de la dette financière.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise aucun instrument financier dérivé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de liquidités immédiatement disponibles et de placements à court terme, soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Dépréciation des actifs financiers

A chaque date d'arrêté des comptes, le groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif. Si tel est le cas, le groupe estime la valeur recouvrable de l'actif et comptabilise une éventuelle perte de valeur en fonction de la catégorie d'actif concerné.

NOTE 1.10 – STOCKS

Les stocks et en-cours détenus par les sociétés du groupe sont évalués, conformément à la norme IAS 2, au plus bas de leur coût d'acquisition (méthode du prix moyen pondéré) ou de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Des dépréciations sont ainsi constatées, le cas échéant, pour ramener la valeur d'inventaire à une valeur probable de réalisation si cette dernière lui est inférieure.

La variation du montant des stocks entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 ainsi que le montant de la provision sur stocks au 31 décembre 2011 sont indiqués en note 7.

NOTE 1.11 – TITRES D'AUTOCONTROLE

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

La société détient des titres d'autocontrôle dans le cadre :

- de son contrat de liquidité
- et d'un programme de rachat d'actions propres

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 est indiqué à la note 10.

NOTE 1.12 – CHIFFRE D'AFFAIRES ET CREANCES CLIENTS

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises et les revenus d'abonnement donnant accès aux services proposés sur les sites Internet du Groupe. Ces services proposés aux clients constituent une prestation continue dans le temps. Le revenu est reconnu prorata temporis sur une base journalière. A la clôture, la quote-part d'abonnement donnant accès aux sites Internet sur la période suivante est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Pour DNXCorp et DNX Network, le chiffre d'affaires inclut le coût des prestations des webcams refacturées à l'euro prêt aux clients. Conformément à IAS 18, cette partie du chiffre d'affaires est présentée nette des coûts correspondants dans les comptes consolidés.

D'une manière générale, un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable (principe de mesurabilité)
- les éventuelles remises, ristournes et avantages sur ventes ont été déduits du revenu (principe de séparabilité)
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Le fait générateur de l'enregistrement comptable des ventes est en règle générale la livraison ou la réalisation de la prestation de services.

Pour toute créance client pouvant présenter un risque de non-recouvrement total ou partiel, une dépréciation est comptabilisée de manière à ramener la valeur nette de la créance à la valeur que le groupe escompte recouvrer.

Les dépréciations sont calculées au cas par cas. Aucun calcul statistique n'est utilisé.

Le détail de l'évolution du poste clients entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 ainsi que le montant de la dépréciation des créances clients au 31 décembre 2011 sont indiqués dans la note 8.

NOTE 1.13 – INFORMATION SECTORIELLE

Information par secteurs d'activité, premier niveau d'information.

Suite à l'obtention sur l'exercice 2011 d'une licence d'Emetteur de Monnaie Electronique, l'activité du Groupe DNXCorp, comprend trois secteurs principaux d'activité, contre deux en 2010 :

- Activité Boutique / Store : vente de produits physiques via Internet.
- Activité Divertissement / Services interactifs : ventes de contenus (photos, vidéos, webcams) et de services de rencontre.
- Activité Paiement : prestations de services de paiement pour le compte de clients marchands.

NOTE 1.14 – PROVISIONS

Une provision est définie comme un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Sa comptabilisation résulte du fait que, d'une part, le groupe a une obligation (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé et que, d'autre part, il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Par ailleurs, le montant de l'obligation est estimé de façon fiable en l'état des informations à disposition du groupe lors de l'établissement des comptes consolidés.

L'évolution des provisions entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 est indiquée en note 12.

NOTE 1.15 – RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salariés du groupe DNXCorp bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnités de fin de carrière, régimes de retraites complémentaires notamment), en accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel le groupe est implanté.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

- **Régimes à cotisations définies**

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC, fonds de pension à cotisations définies).

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

- **Régimes à prestations définies**

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à constitution de provision.

L'évaluation des engagements de retraites et assimilés (DBO : Defined Benefit Obligation) pour la société française est conforme à la méthode des unités de crédits projetés en tenant compte des hypothèses actuarielles et des statistiques propres à la société française.

Pour les régimes à prestations définies, les obligations du groupe sont calculées annuellement par un actuarien indépendant en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

NOTE 1.16 – IMPÔTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt exigible de l'exercice des différentes sociétés intégrées
- l'impôt différé résultant de l'existence de décalages temporaires :
 - entre la base imposable et le résultat comptable de chaque société intégrée
 - lié aux retraitements apportés aux comptes des sociétés consolidées pour les mettre en harmonie avec les principes comptables du groupe.
 - lié aux retraitements de consolidation

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur l'ensemble des différences temporaires existant à la clôture de l'exercice (conception étendue) en tenant compte du taux d'impôt en vigueur à cette même date ou, s'il est connu, du taux d'impôt pour l'exercice à venir. Les impositions différées antérieures sont réévaluées selon le même principe (méthode du report variable).

NOTE 1.17 – RESULTAT PAR ACTION

Conformément à IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation en début de période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps. Le résultat dilué par action est ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives. Ces dernières résultent de l'hypothèse de conversion d'instruments convertibles, d'exercice d'options ou de bons de souscription d'actions, ou d'émission d'actions.

Au 31 décembre 2011, le Groupe n'a émis aucun instrument de capitaux pouvant conduire à une dilution du résultat par action.

NOTE 1.18 – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Il n'existe aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions en cours au sein du Groupe.

NOTE 2 – ANALYSE DES VARIATIONS DE PERIMETRE

| SOCIETES | Forme juridique | % intérêt 2010 | % intérêt 2011 | Méthode Conso. 2011 |
|--------------------------|-----------------|----------------|----------------|---------------------|
| BESITE | SA | 100% | 100% | IG |
| DREAMNEX GmbH | GmbH | 100% | 100% | IG |
| DNX NETWORK | Sarl | 100% | 100% | IG |
| DAGENCY | SA | 100% | 100% | IG |
| DREAMNEX UK | Ltd | 100% | 100% | IG |
| SOVERENA ENTERPRISES Ltd | Ltd | 100% | 100% | IG |
| DREAMTEKK Ltd | Ltd | 100% | 100% | IG |
| E-TAINMENT Ltd | Ltd | 100% | 100% | IG |
| SOMERSET SERVICES Ltd | Ltd | 100% | 100% | IG |
| NETEDEN | SAS | 100% | 100% | IG |
| SYSPAY MALTA Ltd | Ltd | | 100% | IG |

Au cours de l'exercice 2011, les évolutions suivantes ont eu lieu :

- Crédation de la société SYSPAY MALTA Ltd. Cette société est détenue à 100% par DREAMTEKK LTD

NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| (En Euros) | 31/12/2010 | Augmen- tations | Diminutions | Variation périmètre | 31/12/2011 |
|--|------------------|--------------------|-------------|------------------------|------------------|
| Frais d'établissement | 33 023 | | | | 33 023 |
| Fonds de commerce et goodwill | 762 337 | | | | 762 337 |
| Concessions, brevets, licences et logiciels | 734 583 | 5 036 | | | 739 619 |
| Frais de développement | 392 805 | 1 446 | | | 394 251 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 0 | | | | - |
| Total valeurs brutes | 1 922 748 | 6 482 | | | 1 929 229 |
| Provision dépréciation des frais dvt | 0 | | | | - |
| Amortissements frais d'établissement | 14 041 | 6 605 | | | 20 646 |
| Amortissements concessions, brevets licences et logiciels | 526 377 | 77 951 | | | 604 328 |
| Amortissements frais de développement | 348 144 | 38 247 | - | | 386 391 |
| Total amortissements et pertes de valeur | 888 562 | 122 803 | | | 1 011 364 |
| Total valeurs nettes | 1 034 186 | -116 320 | | | 917 864 |

Fonds de commerce

DNXCorp a acquis un fonds de commerce en 2003 pour un montant de 757 K€. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation sur ce fonds de commerce.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| (En Euros) | 31/12/2010 | Augmen- tations | Diminu- tions | Variation périmètre | 31/12/2011 |
|---|-------------------|--------------------|------------------|------------------------|-------------------|
| Mobilier et Matériel de transport | 361 107 | 665 542 | 37 547 | | 989 102 |
| Autres Immobilisations corporelles | 2 530 284 | 536 823 | 193 420 | | 2 873 687 |
| Immobilisations corporelles en cours | 48 145 | 266 684 | 314 829 | | 0 |
| Total valeurs brutes | 2 939 536 | 1 469 049 | 545 796 | | 3 862 789 |
| Amortissements installations techniques, matériel et outillage | 175 440 | 125 377 | 31 890 | | 268 927 |
| Amortissements autres immobilisations incorporelles | 1 742 487 | 364 666 | 180 785 | | 1 926 369 |
| Total amortissements et pertes de valeur | 1 917 928 | 490 043 | 212 674 | | 2 195 297 |
| Total valeurs nettes | 1 021 608 | 979 006 | 333 122 | | 1 667 492 |

NOTE 5 – GOODWILL

| (En Euros) | 31/12/2010 | Augmen- tations | Diminu- tions | 31/12/2011 |
|---|-------------------|--------------------|------------------|-------------------|
| Sociétés fusionnées (1a) | 12 687 612 | | | 12 687 612 |
| BESITE (1b) | 34 238 035 | | | 34 238 035 |
| E-Tainment Ltd (1c) | 66 555 | | | 66 555 |
| Total valeurs brutes | 46 992 202 | | - | 46 992 202 |
| Perte de valeur | | | | |
| Total amortissements et pertes de valeur | | - | | - |
| Total valeurs nettes | 46 992 202 | | - | 46 992 202 |

1. Goodwills

a. Goodwills sociétés fusionnées

Les goodwills des sociétés fusionnées s'élèvent à 12 687 K€. Il s'agit de goodwills constatés lors de l'absorption par la société DREAMNEX des sociétés : SELF TELECOM (en 2006) puis de THINK MULTIMEDIA et OPEN AXE (en 2007). Ces fusions ont toutes été réalisées à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006 pour SELF TELECOM et au 1^{er} janvier 2007 pour OPEN AXE et THINK MULTIMEDIA. Ces goodwills constituent des actifs incorporels représentatifs de la valeur des fonds de commerce apportés à la société DNXCorp. Au 31 décembre 2011, ces valeurs sont justifiées. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation.

Ces goodwills sont répartis de la manière suivante :

| | |
|-----------------------------|------------------|
| • Goodwill SELF TELECOM | 4 445 K€ |
| • Goodwill THINK MULTIMEDIA | 6 771 K€ |
| • Goodwill OPEN AXE | 1 471 K€ |
| • TOTAL | 12 687 K€ |

b. Goodwill Besite

Ce goodwill de 34 238 K€ correspond à la capacité de Besite à développer et à vendre leurs produits et aux profits futurs qui en résulteront. Aucune dépréciation n'a été par conséquent enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2011.

c. Goodwill E-Tainment

Ce goodwill de 70 K€ correspond à la capacité de E-Tainment, spécialisée dans les jeux en ligne et acquise en juillet 2010, à développer et à vendre ses produits et aux profits futures qui en résulteront. Aucune dépréciation n'a été par conséquent enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2011.

2. Test de dépréciation

Les goodwills des sociétés fusionnées, de Besite et de E-Tainment ont été affectés à l'UGT Services interactifs (cf. notes 1.7 et 1.13) et ont été testés au 31 décembre 2011.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwills sont sensibles aux hypothèses retenues en matière de croissance et de coûts futurs, mais aussi en matière de taux d'actualisation. Pour les projections de flux de trésorerie, le Groupe a retenu un taux de croissance total de -11% à l'horizon 5 ans, tenant compte des anticipations variables en fonction des catégories de produits, ainsi qu'un taux de croissance à l'infini de 0%. Le WACC utilisé pour l'actualisation des flux futurs de trésorerie s'élève à 12.1% au 31 décembre 2011.

| En M€. | VNC au 31/12/2011* | Valeur d'utilité au 31/12/2011 |
|--|--------------------|--------------------------------|
| Actifs incorporels valorisés à la valeur d'utilité | 42.4 | 52.3 |

* La VNC correspond à la valeur comptable de l'actif testé à laquelle sont ajoutés la valeur nette comptable des actifs et le BFR associés à l'UGT.

Analyse de sensibilité :

Aucune dépréciation des goodwills ne serait à constater dans le cas d'un calcul de valeur d'utilité réalisé en faisant varier le taux d'actualisation jusqu'à +3,0 points au-delà du taux de base de 12,1 %. De même, un taux de décroissance complémentaire de 16 points supplémentaires sur les deux premières années (amenant le taux de croissance total à l'horizon 5 ans à -18%) n'entraînerait aucune dépréciation des goodwills.

Il n'y a pas lieu de constater de dépréciation des actifs incorporels liés à cette UGT au 31 décembre 2011.

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

| (En Euros) | 31/12/2010 | Augmen- tations | Diminu- tions | Variation périmètre | 31/12/2011 |
|---|----------------|--------------------|------------------|------------------------|----------------|
| Titres immobilisés non consolidés | - | | | | - |
| Créances rattachées à des participations non consolidées | - | | | | - |
| Prêts aux salariés | 33 003 | 900 | | | 33 903 |
| Autres immobilisations financières (1) | 936 942 | 355 151 | 586 526 | | 705 567 |
| Total valeurs brutes | 969 945 | 356 051 | 586 526 | | 739 470 |
| Dépréciations des créances rattachées | - | | | | - |
| Dépréciation des titres non consolidés | - | | | | - |
| Dépréciation des autres immobilisations financières | 0 | 44 089 | | | 44 089 |
| Total des dépréciations | 0 | 44 089 | | | 44 089 |
| Total Immobilisations financières | 969 945 | 311 962 | 586 526 | | 695 381 |

(1) Les autres immobilisations financières sont constituées principalement par :

- les dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernent les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte du Groupe. A ce jour, l'ensemble des dépôts de garantie n'a pas été remboursé.
- la part en espèces des comptes liés au fonctionnement des contrats de liquidité et d'actions propres.
- les dépôts et cautionnements versés pour l'utilisation de locaux à usage professionnel. La part des dépôts et cautionnements pour lesquels il existe un risque de non recouvrabilité a fait l'objet d'une provision

NOTE 7 – STOCKS ET EN-COURS

| (En Euros) | Brut | 31/12/2011 Dépréciation | Net | 31/12/2010 |
|---|----------------|----------------------------|----------------|----------------|
| Marchandises, produits intermédiaires et finis | 803 490 | 37 673 | 765 817 | 871 940 |
| Total stocks et en-cours | 803 490 | 37 673 | 765 817 | 871 940 |

NOTE 8 – CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

| (En Euros) | 31/12/2011 | | | 31/12/2010 |
|--|------------------|----------------|------------------|------------------|
| | Brut | Dépréciation | Net | |
| Créances clients et comptes rattachés | 5 051 020 | 658 406 | 4 392 614 | 3 841 954 |
| Créances fiscales et sociales | 1 596 233 | | 1 596 233 | 976 083 |
| Débiteurs divers | 420 299 | | 420 299 | 643 133 |
| Charges constatées d'avance | 797 867 | | 797 867 | 772 584 |
| Total Clients et autres actifs courants | 7 865 419 | 658 406 | 7 207 013 | 6 233 754 |

Le poste « créances fiscales » est essentiellement constitué par des comptes de TVA à récupérer et par des trop payés d'impôt.

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement aux avances fournisseurs et aux produits à recevoir liés à des litiges. Notamment le Groupe est en litige avec un ancien employé, intégré au Groupe suite à la fusion avec une des sociétés rachetées. Suite à un accord trouvé entre les deux parties, le montant total de la demande de cet ancien salarié s'élève désormais à 100 K€. Ce montant est intégralement provisionné. Cependant, cette demande étant couverte par la garantie de passif obtenue du vendeur de la société concernée, le Groupe a parallèlement enregistré un produit à recevoir du même montant et estime que le risque pour le Groupe est nul.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux charges d'affiliés directement rattachables aux abonnements facturés d'avance.

Toutes les créances, à l'exception du produit à recevoir mentionné ci-dessus, sont à court terme (échéance 31 mars au maximum).

Pour toute créance client pouvant présenter un risque de non-recouvrement total ou partiel, une dépréciation est comptabilisée de manière à ramener la valeur nette de la créance à la valeur que le groupe escompte recouvrer. Les dépréciations sont calculées au cas par cas. Aucun calcul statistique n'est utilisé.

NOTE 9 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

| (En Euros) | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|--|------------------|-------------------|
| Liquidités et équivalents de liquidités | 8 113 430 | 9 631 844 |
| Valeurs mobilières de placement | 1 247 534 | 3 109 951 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 9 360 964 | 12 741 795 |

Le poste « Trésorerie » est constitué des liquidités en compte courant bancaire et des valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM, Sicav, FCP de trésorerie à court terme) non risquées.

NOTE 10 – CAPITAL SOCIAL

(En Euros)

| | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|--|----------------|----------------|
| Montant du capital social | 464 870 | 464 870 |
| Nombre d'actions émises | 2 834 574 | 2 834 574 |
| Ventilation des actions en fonction du droit de vote | | |
| - dont actions à droit de vote double (*) | 341 477 | 368 313 |
| - dont actions à droit de vote simple | 2 452 830 | 2 430 494 |
| Nombre d'actions propres | 40 268 | 35 769 |

(*) afin de remplir les conditions d'attribution du droit de vote double, l'actionnaire doit être inscrit dans les livres depuis plus de trois ans.

Actions propres :

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

La société détient des titres d'autocontrôle dans le cadre :

- de son contrat de liquidité
- et d'un programme de rachat d'actions propres.

NOTE 11 – TABLEAU DE VARIATION DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE

Il n'existe aucune participation ne donnant pas le contrôle au sein du Groupe.

NOTE 12 – PROVISIONS PART COURANTE

a – Provisions par échéance et par catégorie

| (En Euros) | Courant | Non courant | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|--------------------------------|----------------|-------------|----------------|----------------|
| Provision pour frais d'impayés | 135 416 | | 135 416 | 174 760 |
| Provision pour litiges | 235 452 | | 235 452 | 429 961 |
| Total | 370 868 | 0 | 370 868 | 604 720 |

Au 31 décembre 2011, les provisions sont principalement constituées :

- d'une provision pour risque d'impayés et d'une provision pour frais d'impayés d'un montant global de 135 K€. Cette provision a été calculée sur la base d'une méthode statistique en fonction d'un taux d'impayé réel moyen effectivement constaté.
- d'une provision pour litiges de 235 K€.

b – Variation des provisions

| (En Euros) | 31/12/2010 | Dotations | Reprises* | 31/12/2011 |
|---------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Litiges et risques divers | 604 720 | 135 416 | 369 269 | 370 868 |
| Total | 604 720 | 135 416 | 369 269 | 370 868 |

* Dont 160 K€ consommés (provision pour frais d'impayés)

NOTE 13 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

CONSENTEIS AU PERSONNEL

Pour le groupe, les principaux régimes à prestations définies concernent principalement les indemnités de fin de carrière en France et en Suisse.

| (En Euros) | <1 an | >1 an | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|---|-------|---------------|---------------|--------------|
| Engagements de retraites et assimilés (€) | | 87 626 | 87 626 | 9 000 |
| TOTAL | | 87 626 | 87 626 | 9 000 |

Les filiales belge et luxembourgeoise n'ont pas d'obligations vis-à-vis de leurs salariés.

Hypothèses actuarielles au 31/12/2011

Les hypothèses actuarielles sont revues chaque année. Pour l'exercice 2011, la provision a été déterminée selon les hypothèses suivantes :

| | France |
|----------------------------------|-------------------|
| Age de départ à la retraite (*) | 65 ans |
| Modalité de départ à la retraite | Départ volontaire |
| Table de mortalité | TGH/TGF 05 |
| Taux d'inflation | 2% |
| Taux de charges sociales | 45% |
| Taux d'actualisation | 3.75% |

(*) Ces hypothèses sont cohérentes avec la loi Fillon du 21.08.2003 et la loi de financement de la sécurité sociale 2011

NOTE 14 – PASSIFS FINANCIERS

Endettement courant et non courant

(En Euros)

| DETTES FINANCIERES NON COURANTES | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|---|------------------|------------------|
| Entre 1 & 5 ans | 0 | 0 |
| Plus de 5 ans | | |
| TOTAL DES DETTES FINANCIERES NON COURANTES | 0 | 0 |
| DETTES FINANCIERES COURANTES | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
| Emprunts et dettes financière à moins d'un an | 1 912 | 4 437 859 |
| Concours bancaires | 0 | 0 |
| Mobilisations de créances | 31 246 | 31 313 |
| Dividendes à payer | 2 461 774 | 3 274 253 |
| TOTAL DES DETTES FINANCIERES COURANTES | 2 494 932 | 7 743 422 |

Conformément à la norme IAS 1, le groupe présente ses actifs et passifs dans le bilan selon le caractère courant ou non courant. Le caractère courant est rempli :

- Si le groupe s'attend à réaliser son actif ou à régler son passif dans les douze mois ou dans le cadre du cycle normal de son exploitation
- Si les actifs et passifs concernés sont détenus aux fins d'être négociés

Sur les 2 494 K€ dus à moins d'un an :

- 2 464 K€ présentent une échéance comprise entre 0 et 1 mois,
- 31 K€ ont une échéance comprise entre 3 mois et 1 an.

Les dettes financières courantes correspondent principalement à l'acompte sur dividendes à payer au titre de l'exercice 2011.

NOTE 15 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

| (En Euros) | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|---|-------------------|-------------------|
| Fournisseurs | 6 772 811 | 7 737 769 |
| Dettes sociales | 945 712 | 1 035 960 |
| Dettes fiscales | 2 085 066 | 1 768 569 |
| Dettes d'impôt sur les sociétés | 2 751 301 | 1 080 172 |
| Autres passifs courants | 448 306 | 731 116 |
| Produits constatés d'avance | 1 808 258 | 2 122 340 |
| FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS | 14 811 453 | 14 475 926 |

NOTE 16 – INFORMATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITE

Au 31 décembre 2011 et en application de la norme IFRS 8, le Groupe a identifié 3 secteurs d'activités, comme indiqué en note 1.13.

- Activité Boutique / Store : vente de produits physiques via Internet.
- Activité Divertissement / Services interactifs : ventes de contenus (photos, vidéos, webcams) et de services de rencontre.
- Activité Paiement : prestations de services de paiement pour le compte de clients marchands.

1. Information sectorielle au 31 décembre 2011

a – Compte de résultat par secteurs d'activité

| En Milliers d'Euros | Store | Services interactifs | Paiement | Total |
|------------------------------|--------------|----------------------|-------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 5 739 | 51 284 | 12 | 57 035 |
| Coût des ventes | 4 197 | 28 872 | - | 33 069 |
| MARGE BRUTE | 1 542 | 22 412 | 12 | 23 966 |
| Charges sectorielles | 1 395 | 11 152 | 135 | 12 682 |
| RESULTAT OPERATIONNEL | 147 | 11 260 | -123 | 11 284 |

b – Actifs par secteurs d'activité

| En Milliers d'Euros | Store | Services interactifs | Paiement | Total |
|---|--------------|----------------------|------------|---------------|
| Actifs non courants | 1 005 | 49 410 | 49 | 50 463 |
| Goodwill | | 46 992 | | 46 992 |
| Immobilisations incorporelles | 757 | 161 | | 918 |
| Immobilisations corporelles | 168 | 1 451 | 49 | 1 667 |
| Immobilisations financières | 70 | 626 | | 696 |
| Actifs d'impôts différés | 10 | 180 | | 190 |
| Actifs courants | 1 237 | 15 548 | 549 | 17 334 |
| Stocks et en-cours | 766 | | | 766 |
| Créances clients et autres créances | 357 | 6 775 | 75 | 7 207 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 115 | 8 772 | 474 | 9 361 |
| TOTAL DES ACTIFS | 2 242 | 64 958 | 598 | 67 797 |

c – Passifs par secteurs d'activité

| En Milliers d'Euros | Store | Services interactifs | Paiement | Total |
|---|--------------|----------------------|------------|---------------|
| Passifs non courants | 27 | 446 | - | 474 |
| Emprunts et dettes financières | | | | - |
| Provisions et IDR | 9 | 79 | | 88 |
| Passifs d'impôts différés | 18 | 368 | | 386 |
| Passifs courants | 1 381 | 16 159 | 137 | 17 677 |
| Emprunts et dettes financières | 32 | 2 454 | 9 | 2 495 |
| Provisions | 68 | 303 | | 371 |
| Fournisseurs et autres passifs courants | 1 281 | 13 402 | 128 | 14 685 |
| TOTAL DES PASSIFS | 1 408 | 16 605 | 137 | 18 150 |

2. Information sectorielle de la période précédente

a – Compte de résultat par secteurs d'activité au 31 décembre 2010

| En Milliers d'Euros | Store | Services interactifs | Total |
|------------------------------|--------------|----------------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 6 773 | 54 552 | 61 326 |
| Coût des ventes | 5 211 | 30 303 | 35 514 |
| MARGE BRUTE | 1 562 | 24 249 | 25 812 |
| Charges sectorielles | 1 006 | 11 231 | 12 237 |
| RESULTAT OPERATIONNEL | 556 | 13 018 | 13 575 |

b – Actifs par secteurs d’activité au 31 décembre 2010

| En Milliers d'Euros | Store | Services interactifs | Total |
|---|--------------|----------------------|---------------|
| Actifs non courants | 977 | 49 367 | 50 344 |
| Goodwill | | 46 992 | 46 992 |
| Immobilisations incorporelles | 757 | 277 | 1 034 |
| Immobilisations corporelles | 113 | 909 | 1 022 |
| Immobilisations financières | 107 | 863 | 970 |
| Actifs d’impôts différés | - | 327 | 327 |
| Actifs courants | 1 709 | 18 139 | 19 847 |
| Stocks et en-cours | | 872 | 872 |
| Créances clients et autres créances | 312 | 5 922 | 6 234 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 525 | 12 217 | 12 742 |
| TOTAL DES ACTIFS | 2 686 | 67 506 | 70 192 |

c – Passifs par secteurs d’activité au 31 décembre 2010

| En Milliers d'Euros | Store | Services interactifs | Total |
|---|--------------|----------------------|---------------|
| Passifs non courants | 7 | 242 | 249 |
| Emprunts et dettes financières | | - | 0 |
| Provisions et IDR | 1 | 8 | 9 |
| Passifs d’impôts différés | 6 | 234 | 240 |
| Passifs courants | 1 778 | 21 045 | 22 824 |
| Emprunts et dettes financières | 135 | 7 608 | 7 743 |
| Provisions | 68 | 537 | 605 |
| Fournisseurs et autres passifs courants | 1 575 | 12 900 | 14 475 |
| TOTAL DES PASSIFS | 1 785 | 21 287 | 23 072 |

NOTE 17 – CHARGES EXTERNES

| (En Euros) | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Achats de marchandises | 2 104 948 | 2 468 607 |
| Commissions d'affiliés et publicité | 23 798 432 | 28 592 211 |
| Coût du paiement sécurisé | 4 182 535 | 2 335 355 |
| Autres charges externes | 7 812 501 | 7 518 980 |
| TOTAL | 37 898 416 | 40 915 153 |

NOTE 18 –CHARGES DE PERSONNEL

| (En Euros) | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| Rémunération du personnel | 5 350 348 | 4 790 879 |
| Charges sociales | 1 475 362 | 1 382 047 |
| Autres charges de personnel | 106 557 | 142 576 |
| TOTAL | 6 932 266 | 6 315 502 |

Les effectifs inscrits se répartissent géographiquement comme suit :

| | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|--------------|------------|------------|
| France | 52 | 48 |
| Hors France | 42 | 35 |
| TOTAL | 94 | 83 |

NOTE 19 – IMPOTS ET TAXES

| (En Euros) | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| Taxes sur les salaires | 62 089 | 92 636 |
| Autres impôts et taxes fiscales | 268 536 | 316 156 |
| TOTAL | 330 625 | 408 792 |

NOTE 20 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

| (En Euros) | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|---|----------------|----------------|
| Amortissements | 612 848 | 545 966 |
| Mouvement net des provisions | 81 645 | 123 513 |
| Mouvement net des engagements de retraites et assimilés | 0 | 0 |
| TOTAL | 694 494 | 669 479 |

NOTE 21 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES

| (En Euros) | Produits | Charges | Net 31/12/2011 | 31/12/2010 | Net |
|---|----------------|---------------|----------------|----------------|-----|
| Autres produits / autres charges courants | 111 845 | 46 823 | 65 023 | 28 845 | |
| TOTAL PRODUITS ET CHARGES COURANTS | 111 845 | 46 823 | 65 023 | 28 845 | |
| Cessions d'immobilisations | | 13 955 | -13 955 | - | |
| Dotations & reprises s/ amort. & provisions | | | 36 851 | | |
| Litiges | | | 506 208 | | |
| Autres charges et produits non courants | 58 544 | 5 019 | 53 525 | -14 626 | |
| TOTAL PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS | 58 544 | 18 974 | 39 570 | 528 433 | |

NOTE 22 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

| (En Euros) | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|--|---------------|------------------|
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie | 5 176 | 74 214 |
| Gains de changes | 57 996 | 262 204 |
| Autres produits financiers | 35 218 | 2 441 |
| Reprise sur provision dépréciation des immobilisations financières | 0 | 715 397 |
| Total des produits financiers | 98 389 | 1 054 256 |
| Charges d'intérêt | 9 468 | 15 939 |
| Autres charges financières | 72 309 | 766 500 |
| Dotations aux provisions financières | 371 | 17 000 |
| Total des charges financières | 82 148 | 799 439 |
| RESULTAT FINANCIER | 16 241 | 254 817 |

NOTE 23 – IMPOT SUR LES RESULTATS

a – Détail de l'impôt sur les résultats

| (En Milliers d'Euros) | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|-----------------------|--------------|--------------|
| Impôts exigibles | 3 185 | 4 309 |
| Impôts différés | 282 | 179 |
| TOTAL | 3 467 | 4 488 |

b – Rationalisation de la charge d'impôt

En 2011, l'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse comme suit :

| (En Milliers d'Euros) | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|--|--------------|--------------|
| Résultat net consolidé – part du groupe | 7 833 | 9 343 |
| Charge d'impôt | 3 467 | 4 488 |
| Résultat avant impôt | 11 300 | 13 831 |
| Taux effectif d'impôt | 30.68% | 32.45% |
| Taux d'impôt courant en France | 34,43% | 34,43% |
| Charge d'impôt théorique | 3 891 | 4 762 |
| <i>Eléments en rapprochement</i> | | |
| différences liées à la fiscalité étrangère | -269 | - 176 |
| différences permanentes | - 155 | - 98 |
| TOTAL | 3 467 | 4 488 |

c – Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires selon la méthode du report variable. Les impôts différés ne sont pas actualisés. La variation nette des impositions différées (situation active et passive) s'analyse comme suit :

| (En Milliers d'Euros) | |
|---|-------------|
| Solde d'impôt différé actif au 1 ^{er} janvier 2011 | 326 |
| Solde d'impôt différé passif au 1 ^{er} janvier 2011 | 240 |
| Situation nette d'impôt différé au 1^{er} janvier 2011 | 86 |
| Effet résultat | -282 |
| Effet périmètre | |
| Solde d'impôt différé actif au 31 décembre 2011 | 190 |
| Solde d'impôt différé passif au 31 décembre 2011 | 386 |
| Situation nette d'impôt différé au 31 décembre 2011 | -196 |

Tous les impôts différés sont reconnus. Le Groupe ne possède pas de déficit reportable pour lequel un impôt différé actif n'aurait pas été constaté.

NOTE 24 – ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Les engagements financiers hors bilan recensés au 31 décembre 2011 sont les suivants :

- Engagements donnés
 - Néant
- Engagements reçus
 - Néant
- Engagements réciproques
 - Néant

NOTE 25 – AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN, PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS

Le groupe n'a pas connaissance d'autres engagements que ceux indiqués par ailleurs et qui ne seraient pas reflétés dans les états financiers au 31 décembre 2011. Aucun fait exceptionnel ni contentieux pouvant affecter de façon probable et significative la situation financière du groupe n'existe actuellement.

Par ailleurs, dans le cadre normal de ses activités, le groupe est impliqué dans des actions judiciaires et il est soumis à des contrôles. Une provision est constituée dès lors qu'un risque est identifié et que son coût est estimable.

NOTE 26 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2011

| SOCIETES | Forme juridique | % intérêt | Méthode de consolidation | N° SIRET | Pays |
|--------------------------------|-----------------|-----------|--------------------------|-------------------|-------------|
| DNXCorp (société consolidante) | SA | n/a | IG | 424 100 170 00069 | France |
| BESITE | SA | 100% | IG | 0864 814 782 | Belgique |
| DREAMNEX GMBH | GmbH | 100% | IG | HBR 701715 | Allemagne |
| DNX NETWORK | Sarl | 100% | IG | B 142876 | Luxembourg |
| DAGENCY | SA | 100% | IG | CH-660-0564009-5 | Suisse |
| DREAMNEX UK | Ltd | 100% | IG | 6680815 | Royaume Uni |
| SOVERANA ENTREPRISES Ltd | Ltd | 100% | IG | HE 260466 | Chypre |
| DREAMTEKK LIMITED | Ltd | 100% | IG | C 50067 | Malte |
| E-TAINMENT LTD | Ltd | 100% | IG | C 43361 | Malte |
| SOMERSET SERVICES LTD | Ltd | 100% | IG | C 50067 | Gibraltar |
| NETEDEN | SAS | 100% | IG | 527 744 783 00012 | France |
| SYSPAY LIMITED MALTA | Ltd | 100% | IG | C 51532 | Malte |

NOTE 27 –TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Conformément à la norme IAS 24 relative aux transactions avec les parties liées, il est donné pour information les opérations significatives qui ont été réalisées avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de la société
- des membres des organes de direction y compris les administrateurs et les censeurs
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif

Au cours de l'exercice 2011 :

- Rémunération des dirigeants :

| (En Milliers d'Euros) | Rémunération fixe | Rémunération variable | Rémunération totale |
|-----------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|
| Patrice MACAR | 185 | 452 | 637 |
| TOTAL | 185 | 452 | 637 |

Conformément à la décision du conseil d'administration, la rémunération variable du PDG est calculée sur la base de 4% du résultat net consolidé avant impôt. Cette rémunération variable n'est soumise à aucun autre critère d'obtention.

La société DNX Network SARL (contrôlée par DNXCORP) a mis à disposition de son gérant M. Macar un véhicule de société, étant rappelé que cette mise à disposition ne constitue pas un avantage en nature dans la mesure où l'utilisation privée fait l'objet d'une refacturation à M. Macar.

Au titre de l'exercice 2011, le coût total pour la société s'est élevé à 38 729 € HT.

- la gestion de la logistique fait l'objet d'une convention avec la société CUSTOM SOLUTIONS, société dans laquelle un dirigeant de DNXCorp détient 26,3% des actions;
- la société DnxCorp a contracté un bail de location auprès de la SCI 4Aix, société dans laquelle Patrice MACAR détient 67%.

NOTE 28 – EVENEMENTS POST CLOTURE

- Création de la société Syscommerce Group Ltd (société maltaise) détenue à 100% par DNXCORP. Cette Société aura pour activité le développement du paiement sécurisé et la commercialisation auprès de marchands de solutions plus globales sur ce segment (CRM, acquisition de trafic...)
- Rachat à Dreamtekk Ltd de la société SYSPAY par la société Syscommerce Group Ltd pour un prix d'acquisition de 600 K€.
- Cession de 25 % du capital de Syscommerce Group Ltd par Dnxcorp à Syscapital pour un prix de 150 K€ en février 2012.
- Création le 21 février 2012 de la société EB2.0, filiale à 100% de Syscommerce Group Ltd. La société EB2.0 a pour vocation de développer une activité de Web Agency et de délégation de E-commerce.
- Reprise en date du 23 février 2012, dans le cadre d'une offre de plan de cession partielle, du fond de commerce de la société lyonnaise Evolutive Business par EB2.0 pour 6 K€.

NOTE 29 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau des honoraires des commissaires aux comptes a été établi en application de l'article L222-8 du règlement général de l'AMF (en millier d'Euros)

Les honoraires HT versés à chacun des contrôleurs légaux de DNXCorp au titre de l'audit des comptes consolidés et annuels du groupe clos le 31-12-2011 sont les suivants :

Exercices couverts : 31-12-2011 (N) et 31-12-2010 (N-1)

| | | | DELOITTE | | | | | SACOR | | | | |
|--|--|-----|------------|------|------|------|----|------------|------|-----------------|--|--|
| | | | Montant HT | | | | | Montant HT | | % N% N-1% | | |
| | | | N | N-1 | N% | N-1% | N | N-1 | N% | N-1% | | |
| Audit | | | | | | | | | | | | |
| | Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | | | | | | | | | | | |
| | Emetteur | 42 | 90 | 26% | 66% | | 48 | 63 | 100% | 100% | | |
| | Filiales intégrées globalement | 117 | 33 | 74% | 24% | | | | | | | |
| | Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | | | | | | | | | | | |
| | Emetteur | 0 | 0 | 0% | 0% | | - | - | | | | |
| | Filiales intégrées globalement | | | | | | | | | | | |
| | <i>Sous Total</i> | 159 | 123 | 100% | 91% | | 48 | 63 | 100% | 100% | | |
| Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées | | | | | | | | | | | | |
| | Due diligence | | 0 | 12 | 0% | 9% | 0 | 0 | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | <i>Sous Total</i> | 0 | 12 | 0% | 9% | | 0 | 0 | | | | |
| | TOTAL | | 159 | 135 | 100% | 100% | 48 | 63 | 100% | 100% | | |

DNXCORP SA

COMPTES ANNUELS

31 DECEMBRE 2011

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2011

| ACTIF (en Euros) | 31/12/2011 | | | 31/12/2010 |
|---|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| | Brut | Amortiss. | Net | Net |
| Logiciels | 393 331 | 386 301 | 7 029 | 44 661 |
| Concessions, brevets, et autres droits | 203 324 | 141 477 | 61 847 | 63 563 |
| Fonds de commerce | 13 449 949 | 5 871 012 | 7 578 937 | 13 449 949 |
| Immobilisations incorporelles en cours | - | - | - | 0 |
| Total immobilisations incorporelles (note 3.1) | 14 046 604 | 6 398 790 | 7 647 813 | 13 558 174 |
| Installations techniques, matériel et outillage | - | - | - | - |
| Autres immobilisations corporelles | 1 075 854 | 426 349 | 649 505 | 156 915 |
| Immobilisations corporelles en cours | | - | | 48 145 |
| Total immobilisations corporelles (note 3.2) | 1 075 854 | 426 349 | 649 505 | 205 060 |
| Participations | 45 399 254 | - | 45 399 254 | 45 399 254 |
| Créances rattachées à des participations | | | - | - |
| Autres titres immobilisés | 1 124 544 | 531 741 | 592 803 | 935 022 |
| Prêts | 33 903 | - | 33 903 | 33 003 |
| Immobilisations financières | 166 781 | 44 088 | 122 693 | 732 256 |
| Total immobilisations financières (note 3.3) | 46 724 482 | 575 831 | 46 148 653 | 47 099 535 |
| ACTIF IMMOBILISE | 61 846 940 | 7 400 970 | 54 445 970 | 60 862 769 |
| Stocks de marchandises | | | | 871 940 |
| Clients et comptes rattachés (3.4) | 1 599 647 | 477 248 | 1 122 399 | 1 384 549 |
| Autres créances (3.5) | 1 380 916 | - | 1 380 916 | 4 080 742 |
| Valeurs mobilières de placements (3.6) | 1 247 534 | - | 1 247 534 | 3 073 476 |
| Disponibilités | 4 204 428 | - | 4 204 428 | 3 377 787 |
| Charges constatées d'avance (3.5) | 84 247 | - | 84 247 | 700 241 |
| ACTIF CIRCULANT | 8 516 772 | 477 248 | 8 039 524 | 13 488 734 |
| Ecarts de conversion actifs | | | | 33 |
| TOTAL ACTIF | 70 363 712 | 7 878 218 | 62 485 494 | 74 351 535 |

| PASSIF (en Euros) | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|--|-------------------|-------------------|
| Capital social (dont versé 464 870 €) | 464 870 | 464 870 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport | 34 223 539 | 34 343 334 |
| Réserve légale | 46 487 | 46 487 |
| Report à nouveau | -2 381 522 | -2 654 845 |
| Provisions réglementées | 593 072 | 431 570 |
| Résultat de l'exercice | -2 459 376 | 5 411 824 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | 30 487 070 | 38 043 240 |
| PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES (3.7) | 218 452 | 560 211 |
| Concours bancaires courants | - | - |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | - | - |
| Emprunts et dettes financières diverses (3.9) | 26 225 281 | 24 966 633 |
| TOTAL DETTES FINANCIERES (3.10) | 26 225 281 | 22 966 633 |
| Fournisseurs et comptes rattachés (3.10) | 639 717 | 4 306 352 |
| Dettes fiscales et sociales (3.10) | 3 461 228 | 1 400 634 |
| Autres dettes (3.10) | 1 453 746 | 3 356 215 |
| Produits constatés d'avance (3.12) | | 1 718 047 |
| TOTAL DETTES D'EXPLOITATION | 5 554 691 | 10 781 248 |
| Ecarts de conversion passifs | 0 | 203 |
| TOTAL PASSIF | 62 485 494 | 74 351 535 |

COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2011

| En Euros | Notes | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|--|-------|-------------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires : ventes de marchandises | | 890 965 | 7 865 857 |
| Chiffre d'affaires : production vendue de services | | 5 992 795 | 29 209 509 |
| Chiffre d'affaires net | (4.1) | 6 883 760 | 37 075 366 |
| Production immobilisée | | - | - |
| Subventions | | - | - |
| Reprises sur amortissements et provisions | | 1 867 924 | 260 906 |
| Autres produits d'exploitations | | 3 866 | 184 189 |
| Total des produits d'exploitation | | 8 755 550 | 37 520 461 |
| Achats de marchandises | | 411 635 | 2 271 995 |
| Variation de stocks de marchandises | | 902 363 | 113 313 |
| Achats de matières premières et autres approv. | | 12 209 | 83 299 |
| Autres achats et charges externes | (4.2) | 3 061 273 | 23 413 381 |
| Impôts et taxes | | 137 156 | 532 566 |
| Salaires et charges sociales | | 1 889 181 | 3 951 694 |
| Dotations aux amortissements | | 167 517 | 181 735 |
| Dotations aux provisions sur immobilisations | | - | - |
| Dotations aux provisions sur actifs circulants | | 6 946 | 11 258 |
| Dotations aux provisions pour risques et charges | | 44 089 | 189 909 |
| Autres charges | | 204 473 | 124 691 |
| Total des charges d'exploitation | | 6 836 842 | 30 873 840 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | | 1 918 709 | 6 646 621 |
| RESULTAT FINANCIER | (4.3) | 2 074 360 | 848 893 |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPOT | | 3 993 069 | 7 495 514 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | (4.4) | -6 124 446 | 227 725 |
| Impôt sur les bénéfices | | 327 999 | 2 311 415 |
| RESULTAT NET APRES IMPOT | | -2 459 376 | 5 411 824 |

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En kilos Euros)

| | Prime Capital | Réserve d'émission | Réserve légale | Report à nouveau | Résultat de l'ex. | Provisions réglementées | Capitaux propres |
|--|------------------|-----------------------|-------------------|---------------------|----------------------|----------------------------|---------------------|
|--|------------------|-----------------------|-------------------|---------------------|----------------------|----------------------------|---------------------|

| | | | | | | | |
|--|------------|---------------|-----------|---------------|---------------|------------|---------------|
| Situation à la clôture 31.12.2010 | 465 | 34 343 | 46 | -2 655 | 5 412 | 432 | 38 043 |
| Affectation du résultat de l'exercice | | | | 5 412 | -5 412 | | - |
| Résultat de l'exercice | | | | | -2 459 | | -2 459 |
| Distribution de dividendes | | | -119 | | -5 139 | | -5 258 |
| Correction sur 2010 | | | | | 0 | | 0 |
| Provisions réglementées | | | | | | 162 | 162 |
| Situation à la clôture 31.12.2011 | 465 | 34 224 | 46 | -2 382 | -2 459 | 594 | 30 487 |

| | 31.12.2010 | Augmentation | Réduction | 31.12.2011 |
|--|-------------------|---------------------|------------------|-------------------|
| Montant du capital social (€) | 464 870 | | | 464 870 |
| Nombre d'actions | 2 834 575 | | | 2 834 575 |
| Valeur nominale (€) | 0.164 | | | 0.164 |
| | | | | |
| Ventilation des actions | | | | |
| - dont actions à droit de vote double (*) | 368 313 | | 26 836 | 341 477 |
| - dont actions à droit de vote simple | 2 430 494 | 22 336 | | 2 452 830 |
| | | | | |
| Nombre d'actions propres | 35 768 | 4 500 | | 40 268 |

1°) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES

i. Faits caractéristiques de l'exercice

- Changement de dénomination sociale : suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 février 2011, DreamNex a changé de dénomination sociale et s'appelle dorénavant DNXCORP.
- Mise en place d'un contrat de location gérance : A compter du 1^{er} janvier 2011, DNXCORP a donné en locat-on-gérance à sa filiale à 100% Neteden le fonds de commerce relatif à l'exploitation de l'ensemble de ses sites Internet. DNXCORP devient une holding et une société de prestations de services à destination de ses filiales.
- Constitution d'un groupe d'intégration fiscale : Neteden et DNXCORP seront en intégration fiscale à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

ii. Evénements postérieurs à la clôture

- Création de la société Syscommerce Groupe Ltd (société maltaise) détenue à 100% par DNXCORP
- Cette Société aura pour activité le développement du paiement sécurisé et la commercialisation de solutions plus globales sur ce segment (CRM, acquisition de trafic...)
- Rachat de la société SYSPAY par la société Syscommerce Group Ltd pour un prix d'acquisition de 600 K€ (évaluation réalisée par E&Y)
- Cession de 25 % du capital de SYSCOMMERCE Group Ltd par DNXCORP à SYSCAPITAL pour un prix de 150 K€ en février 2012
- Création le 21 février 2012 de la société EB2.0, filiale à 100% de SYSCOMMERCE. La société EB2.0 développe une activité de Web Agency et de délégation d'E-commerce
- Rachat en date du 23 février 2012, dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire, du fond de commerce de la société lyonnaise Evolutive Business par EB2.0 pour 6 K€. 16 salariés ont été intégrés dans le cadre de ce rachat.

2°) PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes annuels au 31 décembre 2011 sont identiques à celles utilisées dans les comptes des exercices précédents. Par ailleurs, la société, conformément à la possibilité donnée par l'avis CU CNC n° 2007-C du 15 juin 2007, a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres de participation en valeurs de titres, à compter de l'exercice 2007 (Voir § 2.3).

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur en France dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que des règlements du CRC n°2000-06, n°2004-06 et n°2002-10 relatifs à la réécriture du plan comptable général.

Plus précisément, les règles suivantes ont été appliquées :

2.0/ Compte PRO FORMA

Les comptes Pro Forma n'ont pas été établis dans la mesure où l'obligation consiste à retraiter les comptes de l'exercice comme si le changement de périmètre avait eu lieu au début de l'exercice. Or dans le cas présent, le contrat de location gérance a été mise en place au 1er janvier 2011

2.1/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée de vie prévue. Les fonds de commerce et mali techniques, assimilés à des fonds de commerce, à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une appréciation régulière lors de survenance d'éléments susceptibles de remettre en cause leur valeur. Lorsque leur juste valeur fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La juste valeur est déterminée selon la méthode des Discounted Cash-Flows (« DCF »).

Les immobilisations incorporelles sont constituées par :

- les logiciels
- les marques (non amortissables) et licences
- les fonds de commerce acquis
- les malis de fusion liés aux fusions avec les sociétés SELF TELECOM, OPEN AXE & THINK MULTIMEDIA

Les frais de création de sites Internet et de développements de logiciels sont constitués des coûts de sous-traitance ainsi que du coût de développement interne. Lorsque les sites ou les logiciels ne sont plus utilisés par la Société, ils sont entièrement dépréciés.

2.2/ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes:

| Durée d'utilisation en années | |
|--------------------------------------|-------|
| Matériels techniques | 2 à 5 |
| Matériels de bureau et informatiques | 2 à 3 |
| Mobilier | 2 à 5 |

2.3/ Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat ainsi que les frais d'acquisition afférents. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité. Les perspectives de rentabilité sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement et s'inscrivent dans le contexte de la crise économique et financière actuelle dont l'ampleur et la durée ne peuvent être anticipées avec précision. Lorsque la quote-part de la Société dans les capitaux propres des participations est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risque est constituée.

Les prêts, dépôt et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont été le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle au 31 décembre 2011.

Le poste comprend également les actions propres et les espèces gérées dans le cadre du contrat de liquidité dont le seul objet est la régulation du cours de bourse de l'action DNXCorp. Une provision pour dépréciation est constatée sur le contrat de liquidité actions si la valeur d'inventaire donnée par la moyenne des cours journaliers du mois de décembre est inférieure à la valeur comptable des actions propres.

2.4/ Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont relatives aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les frais d'acquisition des titres immobilisés. Ces amortissements dérogatoires sont étalés sur une durée de cinq ans.

2.5/ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il est constaté une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé et qu'il est probable ou certain que la société devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.6/ Engagement en matière de retraite

L'engagement en matière de retraite évalué par un actuaire externe à la société (estimé au 31 décembre 2011 à 20 K€) n'est pas significatif eu égard au nombre moyen de salariés en équivalents temps plein et à la moyenne d'âge des effectifs.

L'engagement est établi selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,75%
- Taux de charges sociales : 45%
- Table de mortalité TGH / TGF 05
- Modalité de départ à la retraite : volontaire
- Inflation : 2%

2.7/ Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Lorsque la Direction estime qu'il existe un risque que la créance ne soit pas recouvrée, une provision pour dépréciation de créance est constatée.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2011. Les écarts de conversion sont inscrits au bilan sous des rubriques spécifiques. Une provision pour risque est comptabilisée quand la conversion fait apparaître des pertes latentes.

2.8/ Valeurs mobilières de placement

Le poste valeurs mobilières de placement est composé d'OPCVM monétaires acquises dans le but d'optimiser la gestion de la trésorerie excédentaire de la société.

Les cessions de valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode dite « premier entré / premier sorti ».

Au cours de l'exercice, aucune cession n'a fait l'objet d'une moins-value.

Au bilan, le poste valeur mobilière de placement est estimé à la valeur la plus basse entre la valeur de marché et la valeur historique.

2.9/ Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent au 31 décembre 2011. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

2.10/ Impôts sur les bénéfices

DNXCorp et sa filiale Neteden relèvent en matière d'impôt sur les sociétés du régime d'intégration fiscale institué par l'article 68 de la loi du 30 décembre 1987. Chaque société constate en charge l'impôt afférent à ses propres résultats et conserve le droit d'utiliser dans le futur d'éventuels déficits.

DNXCorp, en tant que seule société redevable de l'impôt, comptabilise la dette ou la créance vis-à-vis du Trésor Public pour l'ensemble du groupe fiscal.

2.11/ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de refacturations aux filiales du Groupe au titre :

- des prestations de services portant sur la fourniture d'assistance en matière stratégique et de direction générale, en matière juridique, fiscale, administrative et comptable, et en matière de ressources humaines ;
- du contrat de location gérance (dont la vente du stock de marchandises).

Ces transactions sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus. Les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété.

Par ailleurs, jusqu'au 31 décembre 2010, une partie du chiffre d'affaires de DNXCorp était constitué d'abonnements. Le chiffre d'affaires était réparti prorata temporis sur la période d'abonnements. Le Chiffre d'affaire 2011 comprend donc la part des produits constatés au 31 décembre 2010, reconnus en chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2011.

3°) NOTES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles (en K€)

| Valeurs brutes | 31.12.2010 | Acquisitions | Cessions / Diminutions | 31.12.2011 |
|--|---------------|--------------|------------------------|---------------|
| Frais de création de sites internet et de développement de logiciels | 393 | 1 | | 394 |
| Autres immob. incorporelles | 203 | 0 | | 203 |
| Fonds de commerce | 762 | | | 762 |
| Mali de fusion | 12 687 | | | 12 687 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 0 | | 0 | 0 |
| Total | 14 046 | 1 | 0 | 14 047 |

| Amortissements et dépréciations | 31.12.2010 | Dotations | Reprises | 31.12.2011 |
|--|------------|--------------|----------|--------------|
| Amortissements frais de création de sites internet et de développements de logiciels | 348 | 38 | | 386 |
| Amortissements autres immo.incorporelles | 140 | 2 | | 142 |
| Dépréciation frais de création de sites internet | 0 | | | 0 |
| Dépréciation des Mali de fusion | 0 | 5 871 | | 5 871 |
| Total | 488 | 5 911 | | 6 399 |

Fonds de commerce

DNXCorp a acquis un fonds de commerce en 2003 pour un montant de 757 K€. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation sur ce fonds de commerce.

Mali de fusion

Les malis de fusion de 12 687 K€ sont des malis techniques constatés lors des absorptions par la société DREAMNEX des sociétés : SELF TELECOM (en 2006) puis THINK MULTIMEDIA et OPEN AXE (en 2007). Ces fusions ont toutes été réalisées à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006 pour SELF TELECOM et au 1^{er} janvier 2007 pour OPEN AXE et THINK MULTIMMEDIA. Les malis techniques correspondent au différentiel entre la valeur d'acquisition des titres et l'actif net reçu des sociétés absorbées. Ces malis de fusion constituent des actifs incorporels représentatifs de la valeur des fonds de commerce apportés à la société DNXCorp.

La valeur brute des malis de fusion est répartie de la manière suivante :

- mali Self Telecom 4 445 K€
- mali Think Multimédia 6 771 K€
- mali Open Axe 1 471 K€
- TOTAL 12 687 K€

Dépréciation des actifs incorporels non amortissables

Les malis de fusion et le fonds de commerce ont été testés au 31 décembre 2011 selon les hypothèses suivantes :

Le WACC utilisé pour l'actualisation des flux futurs de trésorerie s'élève à 12.1% au 31 décembre 2011.

| En M€. | Valeur brute au 31/12/2011 | Valeur d'utilité au 31/12/2011 | Dépréciation | VNC au 31/12/2011 |
|---|----------------------------|--------------------------------|--------------|-------------------|
| Malis de fusion/fonds de commerce valorisés à la valeur d'utilité | 13.4 | 8.5 | (5.9) | 7.6 |

Suite à la baisse de l'activité services interactifs, et principalement des services liés à la mise à disposition de contenus vidéo, les malis de fusion rattachés partiellement à ce segment d'activité ont dû être dépréciés.

3.2/ Immobilisations corporelles (en K€)

| Valeurs brutes | 31.12.2010 | Acquisitions | Cessions | 31.12.2011 |
|---------------------------|-------------------|---------------------|-----------------|-------------------|
| Matériels techniques | - | | | - |
| Agencements | 19 | 381 | 9 | 391 |
| Mat. De bureau et inform. | 601 | 19 | 183 | 437 |
| Mobilier | 37 | 232 | 21 | 248 |
| Total | 656 | 632 | 213 | 1076 |

| Amortissements | 31.12.2010 | Dotations | Reprises | 31.12.2011 |
|---------------------------|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| Matériels techniques | - | | | - |
| Agencements | 13 | 32 | 4 | 41 |
| Mat. De bureau et inform. | 460 | 67 | 176 | 351 |
| Mobilier | 27 | 27 | 20 | 34 |
| Total | 499 | 126 | 200 | 427 |

3.3/ Immobilisations financières (en K€)

| Valeurs brutes | 31.12.2010 | Acquisitions | Cessions ou rembst | 31.12.2011 | Echéance |
|--|-------------------|---------------------|---------------------------|-------------------|-----------------|
| Participations (a) | 44 625 | | | 44 625 | > 1 an |
| Frais d'acquisition de titres (a) | 808 | | | 808 | >1 an |
| Contrat liquidité – actions propres (b) | 1 163 | | 38 | 1 125 | < 1 an |
| Autre créance immobilisée (b) | 277 | | 204 | 73 | < 1 an |
| Prêt au personnel | 33 | 1 | | 34 | > 1 an |
| Créances rattachées à des participations (c) | -33 | | | -33 | < 1 an |
| Dépôts et cautionnements (d) | 455 | | 361 | 94 | < 1 an |

| | | | | | |
|--------------|---------------|----------|------------|---------------|--|
| Total | 47 328 | 1 | 603 | 46 725 | |
|--------------|---------------|----------|------------|---------------|--|

| Provisions pour dépréciation | 31.12.2010 | Dotations | Reprises | 31.12.2011 |
|--|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| Participations | - | | | - |
| Créances rattachées à des participations (c) | - | | | - |
| Contrat liquidité – actions propres (b) | 228 | 304 | | 532 |
| Dépôts et cautionnements (d) | 0 | 44 | | 44 |
| Total | 228 | 348 | | 576 |

Ce poste comprend :

a. les participations suivantes :

| Filiales et participations | Capitaux propres | Capital social | Résultat de l'exercice | Quote part du capital détenu en pourcentage |
|-------------------------------------|------------------|----------------|------------------------|---|
| Filiale Dreamnex GmbH | 57 034 € | 25 000 € | 1 619 € | 100 % |
| Filiale DNX Network | 819 943 € | 12 500 € | 1 389 208 € | 100 % |
| Filiale Dreamnex UK | 13 626 € | 798 € | 12 060 € | 100 % |
| Filiale Besite | 21 130 735 € | 61 500 € | 3 498 670 € | 99.97 % |
| Filiale DAgency | 2 252 078 € | 66 644 € | 662 183 € | 100 % |
| Filiale Dreamtekk | -14 323 € | 1 200 € | -6 066 € | 100 % |
| Filiale Soverana Enterprises | 9 913 € | 5 000 € | 4 913 € | 100 % |
| Filiale NetEden | 1 194 524 € | 10 000 € | 1 184 525 € | 100 % |

- Dreamnex GmbH, Dreamnex UK et Soverana Enterprises n'ont aucune activité opérationnelle au 31 décembre 2011.
- Les frais d'acquisition de titres correspondent aux frais engagés dans le cadre de l'acquisition des Sociétés ENJOY et BESITE, aujourd'hui fusionnées et renommées BESITE

b. Contrat de liquidité :

Au 31 décembre 2011, la Société détient 40 268 de ses propres titres via son contrat de liquidité pour un montant total de 1 125 K€. Au 31 décembre 2011, une provision pour dépréciation de 532 K€ a été constatée conformément à la note 2.3, les actions détenues présentant une moins value latente.

Au 31 décembre 2010, la Société détenait 35 768 actions DNX CORP. Le nombre d'actions propres détenues a donc augmenté de 4 500 actions en 2011.

Les autres créances immobilisées (73 K€) correspondent à la part liquide au 31 décembre 2011 des fonds versés dans le cadre du contrat de liquidité.

c. Créances rattachées à des participations :

Le capital de la société Dagency n'ayant été versé qu'à hauteur de 50%, le poste capital restant à verser de la société Dreamnex s'élève à 33 K€ au 31 décembre 2011.

d. Dépôts et cautionnements :

Ce poste est principalement constitué :

- des dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernant les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte de la Société (43 K€ au 31 décembre 2011 contre 405 K€ au 31 décembre 2010) ;
- de dépôts de garantie essentiellement liés aux anciens locaux professionnels. La Société n'étant pas certaine de pouvoir les recouvrir, ces dépôts de garantie ont été dépréciés.

La totalité du poste « créances rattachées à des participations » et des « autres immobilisations financières » est constituée de créances immobilisées à moins d'un an.

3.4/ Crédit clients (en K€)

| | 31.12.2010 | 31.12.2011 |
|--------------------|-------------------|-------------------|
| Comptes clients | 992 | 672 |
| Factures à établir | 919 | 928 |
| Total brut | 1 911 | 1 600 |
| Provision | 527 | 477 |
| Total net | 1 385 | 1 123 |

La totalité du poste « clients » est constituée de créances à moins d'un an. La provision sur créances clients correspond à des montants que la société n'est pas sûre de recouvrer et en conséquence, elle les a provisionnés.

3.5/ Autres créances et charges constatées d'avance (en K€)

| | 31.12.2010 | 31.12.2011 |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| Créances fiscales (TVA) | 202 | 179 |
| Créances fiscales (IS) | 327 | 484 |
| Débiteurs divers | 3 552 | 718 |
| Charges constatées d'avance | 700 | 84 |
| Total | 4 781 | 1 465 |

La totalité des postes « autres créances et charges constatées d'avance » est constituée de créances à moins d'un an.

Le poste « créances fiscales » est essentiellement constitué par des comptes de TVA à récupérer et par une créance d'impôt.

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement aux soldes des comptes courants des filiales de la société DNX CORP ainsi qu'à une créance de CVAE au titre de l'exercice 2011.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux loyers des locaux occupés par DNX CORP

3.6/ Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières (en K€)

| quantité | Désignation | Valeur d'achat (K€) | Valeur de clôture (K€) |
|-----------------|---------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| 404 | SICAV Platine SECUR.Si | 313 | 314 |
| 77.782615 | LBPAM Trésorerie | 498 | 502 |
| 6.4 | FCP Natixis sécurité jour | 437 | 475 |
| Total | | 1 248 | 1 291 |

Les plus values latentes s'élèvent à 44 K€ au 31 décembre 2011.

3.7/ Provisions pour risques et charges (en K€)

Ce poste comprend essentiellement :

| | 31.12.2010 | Dotations | Reprises (prov. utilisées) | Reprises (prov. non utilisées) | 31.12.2011 |
|--------------------------------|-------------------|------------------|---|---|-------------------|
| Provision pour perte de change | 0 | 0 | | 0 | 0 |
| Provision pour risques | 560 | 0 | 160 | 182 | 218 |
| TOTAL | 560 | 0 | 160 | 182 | 218 |

Les provisions pour risques sont constituées d'une provision pour litige de 218 K€

3.8/ Récapitulatif des provisions (en K€)

| | 31.12.2010 | Augmentation | Diminution | 31.12.2011 |
|---|-------------------|---------------------|-------------------|-------------------|
| Amortissements dérogatoires | 432 | 162 | | 594 |
| Total provisions réglementées | 432 | 162 | | 594 |
| Provision pour perte de change | 0 | | 0 | 0 |
| Provision pour risques | 560 | 0 | 342 | 218 |
| Total provisions pour risques et charges | 560 | 0 | 342 | 218 |
| Dépréciation immobilisations incorporelles | 0 | 5 871 | 0 | 5 871 |
| Dépréciation titres de participations | 0 | | | 0 |
| Dépréciation créances rattachées à des participations | 0 | | | 0 |
| Dépréciation contrat liquidité – actions propres | 228 | 304 | | 532 |
| Dépréciation dépôts et cautionnements | 0 | 44 | | 44 |
| Dépréciation stocks | 30 | | 30 | 0 |
| Dépréciation créances clients | 527 | 6 | 56 | 477 |
| Total provisions pour dépréciation | 785 | 6 225 | 86 | 6 924 |
| TOTAL | 1 777 | 6 387 | 428 | 7 736 |

3.9/ Dettes financières (en K€)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

| | 31.12.2010 | 31.12.2011 |
|---|-------------------|-------------------|
| DETTES A LONG ET MOYEN TERME | 0 | 0 |
| dont < 1 an | 0 | 0 |
| dont > 1 an et < à 5 ans | | |
| dont > à 5 ans | | |
| TOTAL DETTES FINANCIERES COURT TERME | NEANT | NEANT |
| | | |
| TOTAL | 0 | 0 |

Emprunts et dettes financières diverses :

| | 31.12.2010 | 31.12.2011 |
|--|-------------------|-------------------|
| COMPTES COURANTS D'ASSOCIES ET FILIALES | | |
| dont < 1 an | 24 967 | 26 225 |
| dont > 1 an et < à 5 ans | | 0 |
| dont > à 5 ans | | |
| | | |
| TOTAL | 24 967 | 26 225 |

Les comptes courants correspondent à des comptes courants envers les sociétés du Groupe (détenues à 100% par DNXCorp) pour un montant de 26 225 K€.

3.10/ Dettes d'exploitation (en K€)

| | 31.12.2010 | 31.12.2011 |
|---------------------|-------------------|-------------------|
| Fournisseurs | 4 306 | 639 |
| Dettes au personnel | 399 | 289 |
| Dettes sociales | 356 | 183 |
| Dettes fiscales | 645 | 529 |
| Autres dettes | 3 356 | 3 916 |
| TOTAL | 9 062 | 5 555 |

La totalité du poste « autres dettes » est constituée de dettes à moins d'un an.

3.11/ Détail des produits à recevoir et des charges à payer (en K€)

| Détail des produits à recevoir (en K€) | 31.12.2011 |
|--|-------------------|
| Fournisseurs avoirs à recevoir | 14 |
| Clients factures à établir | 927 |
| Produits à recevoir | 208 |
| Intérêts à recevoir | 8 |
| TVA sur factures non parvenues | 5 |
| TVA sur avoir à établir | 126 |
| TOTAL | 1 288 |

| Détail des charges à payer (en K€) | 31.12.2011 |
|---------------------------------------|-------------------|
| Fournisseurs factures à recevoir | 183 |
| Frais de personnel et dettes sociales | 362 |
| Impôts et taxes | 51 |
| Intérêts à payer | 428 |
| Dividendes à payer | 2 462 |
| Avoir à établir | 770 |
| TVA sur avoirs à recevoir | 0 |
| TVA sur factures à établir | 0 |
| TOTAL | 4 256 |

3.12/ Comptes de régularisation passifs (en K€)

| | 31.12.2010 | 31.12.2011 |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| Produits constatés d'avance | 1 718 | 0 |
| Total | 1 718 | 0 |

Les produits constatés d'avance correspondent aux abonnements facturés d'avance.

3.13/ Engagements hors bilan

- Engagements donnés
 - Engagement de retraites : cf § 2.6
- Engagements reçus
 - Néant
- Engagements réciproques
 - Néant

3.14/ Entreprises liées

| Filiales et participations | Créances au 31.12.11 | Dettes au 31.12.11 | Produits sur l'exercice 2011 | Charges sur l'exercice 2011 |
|--------------------------------------|----------------------|--------------------|------------------------------|-----------------------------|
| Filiale Dreamnex GmbH | 52 € | 15 439 € | 52 | 0 € |
| Filiale DNX Network | 91 984 € | 2 842 702 € | 87 805 € | 61 129 € |
| Filiale Dreamnex UK | 32 432 € | 0 € | 2 561 € | 0 € |
| Filiale Besite | 5 775 € | 17 950 306 € | 5 775 € | 353 917 € |
| Filiale DAgency | 31 602 € | 2 480 512 € | 31 602 € | 2 197 € |
| Filiale Dreamtekk Ltd | 294 735 € | 0 € | 6 665 € | 93 € |
| Filiale Soverana Services Ltd | 0 € | 4 663 € | 0 € | 93 € |
| Filiale NetEden SAS | 799 750 € | 4 119 855 € | 6 107 841 € | 185 989 € |

4°) NOTES SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1/ Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques et par type de produits (en K€)

| | 31.12.2010 | 31.12.2011 |
|--------------|-------------------|-------------------|
| France | 33 595 | 6 629 |
| CEE | 2 125 | 184 |
| EXPORT | 527 | 30 |
| DOM | 827 | 41 |
| Total | 37 075 | 6 884 |

| | 31.12.2010 | 31.12.2011 |
|---------------------|-------------------|-------------------|
| Vente de produits | 7 863 | 890 |
| Vente d'abonnements | 29 091 | 1 513 |
| Ventes autres | 121 | 4 481 |
| Total | 37 075 | 6 884 |

4.2/ Charges externes (K€)

| | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|--|-------------------|-------------------|
| Fournitures consommables | 66 | 77 |
| Sous-traitance | 89 | 1 802 |
| Achats de contenu et paiement sécurisé | 649 | 2 948 |
| Locations et charges locatives | 253 | 240 |
| Entretien et maintenance | 77 | 28 |
| Assurances | 12 | 25 |
| Intérimaires et personnel détaché | 99 | 58 |
| Honoraires et commissions | 641 | 799 |
| Publicité et partenariat | 627 | 15 923 |
| Frais de déplacement et réception | 379 | 152 |
| Frais postaux et télécommunication | 79 | 1 194 |
| Frais bancaires et autres charges diverses | 47 | 51 |
| Cotisations et autres charges diverses | 42 | 116 |
| TOTAL | 3 061 | 23 413 |

Dans le cadre du contrat de location gérance, ces charges externes ont été refacturées à NETEDEN pour 2 265 K€ (cf produits d'exploitation de DNXCORP).

4.3/ Résultat financier (K€)

| Produits financiers | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|--|-------------------|-------------------|
| Produits financiers de participation | 2 807 | 1 120 |
| Autres intérêts et produits assimilés | 18 | 45 |
| Reprise sur provision dépréciation | 0 | 715 |
| Différences positives de change | 8 | 48 |
| Plus value cession de valeurs mobilières | 0 | 0 |
| Total | 2 833 | 1 930 |

| Charges financières | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Dotation aux provisions | 304 | 228 |
| Intérêts et charges assimilés | 434 | 835 |
| Différences négatives de change | 21 | 17 |
| Total | 759 | 1 081 |

| | | |
|---------------------------|--------------|------------|
| Résultat financier | 2 074 | 849 |
|---------------------------|--------------|------------|

4.4/ Résultat exceptionnel (K€)

| Produits exceptionnels | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|---|------------|------------|
| Produits exceptionnels s/ opérations de gestion | 58 | 3 |
| Produits de cession d'immobilisation | 0 | 0 |
| Boni sur rachat d'actions propres | 13 | 25 |
| Reprises de provisions | 182 | 0 |
| Autres produits exceptionnels | 0 | 788 |
| Total | 253 | 817 |

| Charges exceptionnelles | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|--|--------------|------------|
| Amendes et pénalités | 0 | 14 |
| Autres charges exceptionnelles | 201 | 0 |
| Mali sur rachat d'actions propres | 145 | 131 |
| Provision pour risque exceptionnel | 162 | 440 |
| Valeurs nettes comptables d'actifs cédés | 0 | |
| Dépréciation Malis de fusion | 5 871 | |
| Total | 6 379 | 589 |

| | | |
|-----------------------|---------|-----|
| Résultat exceptionnel | - 6 124 | 228 |
|-----------------------|---------|-----|

4.5/ Ventilation de l'impôt sur les sociétés (en K€)

| | Résultat avant impôt | Impôt dû | Résultat net |
|-------------------------|----------------------|------------|---------------|
| Résultat d'exploitation | 1 919 | 605 | 1 314 |
| Résultat financier | 2 074 | -192 | 2 267 |
| Résultat exceptionnel | -6 124 | -84 | -6 039 |
| TOTAL | -2 131 | 328 | -2 459 |

4.6/ Situation fiscale différée et latente (en K€)

| | Montant |
|--|---|
| Impôt dû sur : | |
| - Provisions réglementées | 593 072 |
| | Total accroissements |
| | 593 072 |
| Impôt payé d'avance sur : | |
| - Charges non déductibles temporairement | 14 644 |
| | Total allègements |
| | 14 644 |
| | Situation fiscale différée nette |
| | 578 428 |

5°) AUTRES INFORMATIONS

5.1/ Effectifs moyens

| | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|--------------|-------------------|-------------------|
| Cadres | 9 | 19 |
| Non cadres | 4 | 29 |
| Total | 13 | 48 |

5.2/ Droit individuel à la formation

La loi 2004-394 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un droit individuel à la formation (DIF). Ce droit est d'une durée de 20 heures par an pour tout salarié en contrat à durée indéterminée disposant d'une ancienneté d'au moins un an.

Au 31 décembre 2011, le nombre total d'heures de DIF disponible s'élève à 797 heures. Aucune demande de la part des salariés pour bénéficier du DIF n'ayant été reçue au 31 décembre 2011 par la société, aucune provision n'a été constatée à ce titre.

5.3/ Rémunérations des organes de direction

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction au titre de l'exercice 2011 s'élève à 632 K€.

5.4/ Instruments financiers et plan de stock options

Il n'y a pas d'instrument financier et il n'existe pas de plan de stock options.

DNXCORP SA

Société Anonyme à Conseil d'Administration

Capital social : 464.870,31 €

Siège Social : 300 Chemin de la Croix Verte - 13096 AIX EN PROVENCE

N° INSEE 424 100 170 – N° SIRET 424 100 170 00069

RCS AIX EN PROVENCE B 424 100 170

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 24 MAI 2012

Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité du groupe

1. ACTIVITÉ ET SITUATION DU GROUPE

1.a: Exercice

Cet exercice a débuté le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre 2011.

1.b: Activité et évolution des affaires, des résultats et de la situation financière

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, l'activité de DNXCORP a été marquée par le recul de ses activités historiques de produits et de services interactifs, du fait de la concurrence accrue et de la stratégie de la société de privilégier la rentabilité. Dans ce contexte, le Groupe a continué à enrichir ses offres et à les adapter aux demandes du marché, ce qui lui a permis de conserver une marge opérationnelle élevée. Parallèlement, le Groupe a entamé une phase de transition visant à élargir son business modèle vers les activités liées au paiement.

COMPTE DE RESULTAT

Evolution du chiffre d'affaires

| Chiffres consolidés en millions d'euros | 31.12.2011 | 31.12.2010 | Evolution 2011/2010 |
|---|--------------|--------------|---------------------|
| Produits- e-Commerce | 5,74 | 6,77 | -15.3% |
| Services Divertissement | 51,28 | 54,55 | -6.0% |
| Service Paiement | 0,01 | 0 | |
| Total | 57,04 | 61,24 | -7,0% |

Activité Boutique e-Commerce - Ventes de produits

L'activité vente de Produits s'établit à 5,74 M€ et recule de 15,3% par rapport à l'exercice précédent. Ce repli s'inscrit dans le cadre d'une stratégie volontaire de réduction des investissements publicitaires nécessaire pour renforcer la profitabilité. Les perspectives de développement de l'activité grossiste initiée au début du second semestre s'étant révélées décevantes, les efforts ont été largement réduits en début d'année 2012 sur ce vecteur de commercialisation.

Activité Services Divertissement

L'activité services divertissement, qui regroupe notamment les services Rencontre, VOD, Webcams et jeux d'argent, totalise 51,3 M€ sur l'année 2011, en recul de 6,0% par rapport au chiffre d'affaires consolidé 2010. Les évolutions sont contrastées selon les services.

Les services de webcams, principale activité du pôle Services de Divertissement, retrouvent une bonne progression sur le quatrième trimestre, confirmant la bonne dynamique de cette activité depuis le début de l'année 2011. Le pôle CRM créé au début du deuxième semestre pour optimiser l'exploitation des bases clients du Groupe sur toutes ses activités, a pu déployer une série d'actions de fidélisation et de promotions favorables pour l'activité. Parallèlement, les équipes d'achat d'espace se sont concentrées sur cette activité pour encore améliorer sa profitabilité.

Les services de rencontre sont en légère progression sur l'ensemble de l'année 2011. Cette progression s'accélère au quatrième trimestre, avec en séquentiel une croissance à deux chiffres par rapport au troisième trimestre 2011, grâce au succès de l'offre de sites en marque blanche pour les partenaires. Les ventes sur smartphones sont particulièrement dynamiques depuis la mise en place en fin d'année du paiement direct en un clic sur facture opérateur mobile (MPME).

Les services de vod ne confirment pas la stabilisation constatée en milieu d'année, avec un quatrième trimestre en recul annuel et séquentiel, suite à la perte d'un partenaire commercial important, impactant le chiffre global du pôle Services de Divertissement.

Les activités de jeux d'argent sont stables sur le quatrième trimestre par rapport à 2010.

Activité Services Paiement

La nouvelle activité Services de Paiement fait son apparition dans le périmètre du Groupe, avec des premiers flux d'encaissement en volume test sur la fin d'année, pour le compte d'un premier client marchand. Après l'obtention courant 2011 d'une licence européenne d'Emetteur de Monnaie Electronique, le Groupe finalise la création d'un porte-monnaie destiné aux internautes, et d'une offre de services d'optimisation des paiements destinée aux marchands du web. Le lancement de ces offres est prévu pour la fin du premier trimestre.

Evolution du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève pour l'exercice 2011 à 11 284 K€ contre 13 574 K€ pour 2010, soit une diminution de 16.87%.

Cette évolution s'explique par la diminution du chiffre d'affaires, ainsi que par :

- la diminution générale des charges opérationnelles, en lien avec la baisse d'activité,
- la baisse accrue des achats de marchandises et coûts marketing en ligne avec la stratégie d'amélioration de la rentabilité des achats et investissements du Groupe,
- partiellement compensées par une hausse des charges de structure et, notamment de personnel, liée au renforcement des équipes en vue notamment du développement et du lancement de nouvelles activités,
- ainsi que par une diminution du résultat non courant (40 K€ au 31 décembre 2011 contre 528 K€ au 31 décembre 2010) du fait principalement de la résolution de litiges commerciaux en 2010 en faveur du Groupe.

Evolution du résultat financier

Le résultat financier s'élève à 16 K€ contre 256 K€ pour 2010.

Cette dégradation s'explique par les éléments suivants :

- (i) inversement de l'impact de l'évolution des devises par rapport à 2010,
- (ii) reprise de provision d'une immobilisation financière constatée en 2010.

Evolution du résultat net

Le résultat net au 31 décembre 2011 s'élève à 7 833 K€, contre 9 342 K€ pour 2010.

Cette variation s'explique par la dégradation du résultat opérationnel courant du fait de la baisse d'activité, qui, malgré la maîtrise des charges opérationnelles et de la rentabilité des activités, est accentuée par la hausse des charges de structure et de personnel en vue du renforcement des structures du Groupe et du développement de nouvelles activités.

BILAN

Evolution de l'actif non courant

L'actif non courant passe de 50 344 K€ au 31 décembre 2010 à 50 463 K€ au 31 décembre 2011.

Cette évolution s'explique principalement par :

- les investissements réalisés pour l'aménagement de nouveaux locaux,
- compensés par la diminution des dépôts de garantie retenus par les prestataires de paiement, en lien avec la diminution de l'activité,
- ainsi que par la baisse des impôts différés actifs, du fait de l'amélioration des résultats de DNX Network.

Les autres éléments de l'actif non courant n'appellent pas de commentaires particuliers.

Situation de l'endettement net

Au 31 décembre 2011, la trésorerie s'établit à 9 361 K€ (dont 8 113 K€ de disponibilités et 1 248 K€ de valeurs mobilières de placement).

En contrepartie, la Société a des dettes financières pour 2 495 K€ composées principalement par un acompte sur dividendes à verser d'un montant de 2 461 K€.

La trésorerie nette de dettes financières s'élève donc à 6 866 K€ au 31 décembre 2011, contre 4 998 K€ au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2010, les principaux ratios d'endettement du groupe sont les suivants :

- Endettement sur capitaux propres = -14%
- Endettement sur chiffre d'affaires = -12%

Le groupe n'a pas de contrat de crédit-bail au 31 décembre 2011.

Evolution du besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR reste structurellement négatif. Il passe de -7.388 K€ au 31 décembre 2010 à -7.084 K€ au 31 décembre 2011.

Instruments financiers

La Société ne dispose pas d'instruments financiers au 31 décembre 2011.

1.c : Exposition aux risques

Risque de crédit

Selon la norme IFRS 7, le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations.

Les produits et services proposés par le Groupe sont destinés au grand public (personnes majeures), et la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisé avec un portefeuille de clients particuliers individuels. La base clients est large et diversifiée, elle comporte des individus d'âge, de caractéristiques et de lieu géographique très variés. Le risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un type de client spécifique est donc très faible.

Le Groupe réalise une petite partie de son chiffre d'affaires auprès d'entreprises, dans le cadre de vente en gros de produits. Si cette activité venait à se développer, le Groupe pourrait être plus exposé aux risques d'encours clients.

La majorité des ventes étant réalisée par carte bancaire, le Groupe est exposé au risque d'impayés de ses clients. Les consommateurs peuvent assez facilement faire annuler leur transaction par carte bancaire en évoquant auprès de leur banque une utilisation frauduleuse de leur carte. Dans le cadre de la vente de produits physiques, le taux d'impayés est faible, en moyenne de 0,15%. Dans le cas de la vente de contenus numériques, le Groupe est plus exposé à ce risque que les marchands de produits physiques, car la transmission d'une adresse postale réelle et complète n'est pas nécessaire. Le taux d'impayés sur cette activité est ainsi plus élevé, mais en constante baisse, suite aux efforts du Groupe pour le réduire. Le Groupe est exposé à un risque d'augmentation du taux d'impayés, ce qui aurait un effet défavorable sur ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de réduire ce risque d'impayés, le Groupe fait appel à des prestataires extérieurs spécialisés dans le paiement électronique. Chaque transaction est analysée par le prestataire, afin d'écartier les transactions susceptibles d'être annulées par le porteur de la carte. Le Groupe a également renforcé ses équipes en créant une équipe spécialisée dans le paiement sécurisé. Il a parallèlement mis en place une cellule recouvrement, qui permet de recouvrer une partie des impayés injustifiés.

Risque de change

Le Groupe se trouve exposé au risque de change sur la partie du chiffre d'affaires réalisée par le biais de prestataires de paiement sécurisé implantés hors zone euro. Les sommes encaissées par ces prestataires sont reversées au Groupe en dollars américains ou en livres sterling. Le Groupe peut se retrouver exposé à une perte financière dans l'hypothèse où la parité entre l'euro et le dollar américain viendrait à changer fortement entre le moment où les transactions sont enregistrées et le moment où les sommes sont reversées, ce délai variant d'un prestataire à l'autre.

Le Groupe réalise également une faible partie de ses achats de produits et de contenus en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar ne peuvent être directement répercutées sur le prix de

l'abonnement global. Une variation pourrait induire une hausse des dépenses de contenus et réduire le résultat du Groupe mais néanmoins cette variation n'aura pas d'impact significatif à l'échelle du Groupe.

Risque de liquidité et de taux d'intérêt

Le Groupe n'utilise pas de ligne de crédit, n'a pas contracté d'emprunt bancaire, et dispose d'une trésorerie structurellement largement positive. Il est donc peu exposé au risque de liquidité, et n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque actions

Le Groupe place ses liquidités sur des placements sans risques et garantis (bons du trésor français, compte à terme, SICAV monétaire), il n'est donc pas significativement exposé au risque lié à une fluctuation des marchés boursiers.

Risques liés à l'environnement concurrentiel

Les marchés sur lesquels intervient le Groupe sont fortement concurrentiels. De plus, le secteur de l'Internet reste très mouvant, avec une constante évolution des technologies, des modes de consommation et des acteurs clés.

Le Groupe se trouve donc exposé au risque qu'un autre acteur du secteur adopte un positionnement concurrentiel plus performant que celui du Groupe et ne gagne ainsi des parts de marché au détriment de ce dernier. Certains concurrents disposent également d'avantages concurrentiels importants. Le Groupe pourrait donc se retrouver en situation de ne plus pouvoir réagir de manière efficace et adéquate à l'évolution de la concurrence et des marchés auxquels il se destine.

Cependant, riche de son expérience et de ses compétences, dans les domaines spécifiques du commerce électronique comme d'un point de vue de l'expertise technologique, le Groupe a su démontrer ses capacités à réagir rapidement aux évolutions des marchés sur lesquels il se positionne afin d'asseoir son positionnement concurrentiel. Il a ainsi su adapter ses offres, améliorer la qualité de ses services, en proposant notamment des technologies innovantes et lancer rapidement de nouvelles activités. Afin de poursuivre dans cette voie, le Groupe a en outre renforcé ses équipes afin, d'une part, d'assurer une veille permanente de l'évolution des marchés de l'internet, tant d'un point de vue de la concurrence, que des comportements des clients et des évolutions technologiques et marketing, et, d'autre part, d'analyser l'impact de l'évolution de ses offres.

Dépendance vis-à-vis d'un fournisseur

Le Groupe est dépendant, comme toute autre entreprise de commerce électronique, de certains fournisseurs clés dans le domaine de l'acquisition de trafic. Dans l'hypothèse où ces fournisseurs décideraient de rompre leurs liens commerciaux avec le groupe, ou simplement d'accroître les conditions de partenariat, le Groupe pourrait être pénalisé en terme de chiffre d'affaires. Ce risque est toutefois partiellement couvert par la diversification des sources d'acquisition de trafic et des partenaires et par le respect scrupuleux du cahier des charges imposé par certains fournisseurs.

1.d: Prises de participations

Au cours de l'exercice 2011, la société SYSPAY MALTA Ltd a été créée. Cette société est une filiale à 100% de Dreamtekk Ltd, elle-même détenue à 100% par DNXCorp.

1.e: Cessions de participations

Néant

1.f: Filiales et participations

DNXCORP détient 100% du capital de la société allemande Dreamnex GmbH au capital de 25 000 €. Cette société n'a aucune activité opérationnelle et a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 12K€ pour un résultat de 2K€.

DNXCORP détient 100% du capital de la société BESITE, issue de la fusion en 2009 des sociétés belges BESITE et ENJOY. Cette société a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 6 355 K€ et un résultat de 3 499 K€.

DNXCORP détient 100% du capital de la société luxembourgeoise DNX Network au capital de 12 500 €. En 2011 son chiffre d'affaires s'élève à 38 890 K€ et son résultat s'élève à 1 165 K€.

DNXCORP détient 100% du capital de la société anglaise Dreamnex UK Ltd au capital de 798 €. Cette société, créée en novembre 2008 n'a aucune activité opérationnelle et a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 16K€ pour un résultat de 12K€.

DNXCORP détient 100% du capital de la société suisse Dagency SA au capital de 100 000 CHF (créeée en 2009). Au 31 décembre 2011, Dagency présente un chiffre d'affaires de 34 710 K€ pour un résultat de 638 K€.

DNXCORP détient 100% du capital de la société chypriote Soverana Enterprises Ltd au capital de 5 000 €. Cette société acquise en 2010 n'a aucune activité opérationnelle et a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 8K€ pour un résultat de 5K€.

DNXCORP détient 100% du capital de la société maltaise Dreamtekk Ltd au capital de 1 200 €. Cette société créée en 2010 présente un chiffre d'affaires de 0 K€ pour un résultat de 6 K€.

DNXCORP détient 100% du capital de la société française NetEden SAS au capital de 10 000 €. Cette société a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 24 796 K€ et un résultat de 780K€.

DNXCORP détient, via la filiale Dreamtekk Ltd :

- 100% du capital de la société maltaise E-Tainment au capital de 600 000 € (acquise en juillet 2010). Au 31 décembre 2011, E-Tainment présente un chiffre d'affaires de 1 412 K€ pour un résultat de 261 K€.
- 100% du capital de la société Somerset Services Ltd au capital de 1 143 € (créeée en 2010). Au 31 décembre 2011, Somerset Services présente un chiffre d'affaires de 0 K€ pour un résultat de -253 K€.
- 100% du capital de la société Syspay Ltd au capital de 550 000 € (créeée en 2011). Au 31 décembre 2011, Syspay présente un chiffre d'affaires de 12 K€ pour un résultat de -52 K€.

1.i: Activités en matière de recherche et de développement

La société n'a pas engagé de frais de R&D au cours de l'exercice.

2. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

2.a: Événements importants depuis la clôture de l'exercice :

- Création de la société Syscommerce Groupe Ltd (société maltaise) détenue à 100% par DNXCORP. Cette Société aura pour activité le développement du paiement sécurisé et la commercialisation de solutions plus globales sur ce segment (CRM, acquisition de trafic...)
- Rachat de la société SYSPAY par la société Syscommerce Group Ltd pour un prix d'acquisition de 600 K€ (évaluation réalisée par E&Y)
- Cession de 25 % du capital de SYSCOMMERCE Group Ltd par DNXCORP à SYSCAPITAL pour un prix de 150 K€ en février 2012
- Création le 21 février 2012 de la société EB2.0, filiale à 100% de SYSCOMMERCE. La société EB2.0 développe une activité de Web Agency et de délégation d'E-commerce
- Rachat en date du 23 février 2012, dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire, du fond de commerce de la société lyonnaise Evolutive Business par EB2.0 pour 6 K€. 16 salariés ont été intégrés dans le cadre de ce rachat.

2.b: Evolution prévisible de l'activité et perspectives d'avenir

Le Groupe poursuit sa stratégie selon trois axes principaux :

- Adaptation des activités existantes à l'évolution des marchés et optimisation de sa structure et de sa stratégie afin d'améliorer le niveau de rentabilité
- Développement de nouvelles activités, notamment dans le domaine du paiement et du service aux entreprises, en mettant à profit les fortes compétences acquises par le Groupe en termes de création de sites, d'acquisition de trafic et d'optimisation des paiements.
- Poursuite de sa recherche d'acquisitions ciblées pour renforcer sa position en Europe.

Le Conseil d'Administration

DNXCORP SA

Société Anonyme à Conseil d'Administration

Capital social : 464.870,31 €

Siège Social : 300 Chemin de la Croix Verte - 13096 AIX EN PROVENCE

N° INSEE 424 100 170 – N° SIRET 424 100 170 00069

RCS AIX EN PROVENCE B 424 100 170

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 24 MAI 2012

**Rapport du président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne
et le fonctionnement du Conseil d'Administration
au cours de l'exercice social 2011**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce tel que modifié par la loi n°2005-842 du 26 juillet 2005 et la loi n°2008-649 du 3 juillet 2008, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société et ses filiales (collectivement le « Groupe ») ;
- des éventuelles limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général.

La société se réfère au et respecte le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP-MEDEF au mois de décembre 2008 et mis à jour en avril 2010. Ce Code est consultable sur le site internet du MEDEF (www.code-afep-medef.com).

La société rappelle qu'elle est en conformité avec la transposition de la 8ème Directive Européenne sur l'obligation d'avoir un comité d'audit.

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration du contrôle interne, le présent rapport s'appuie également sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne publié par l'Autorité des marchés financiers en janvier 2007, mis à jour en juillet 2010.

Le présent rapport a été présenté, discuté et approuvé en Comité d'Audit. Il a également été présenté et approuvé par le Conseil d'Administration du 22 mars 2012.

1 – CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1. Formation du Conseil d'Administration

La Société est passée au statut de société anonyme dotée d'un conseil d'administration le 21 juillet 2006. Elle avait été initialement constituée sous cette forme avant d'adopter le 17 mars 2004 la forme de société par actions simplifiée.

1.2. Composition du Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2011 le Conseil d'Administration était composé de quatre membres.

Trois d'entre eux ont été nommés le 21 juillet 2006 pour une durée de six ans venant à expiration lors de l'assemblée générale convoquée le 24 mai 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

- Monsieur Patrice MACAR, de nationalité belge, né le 15 octobre 1970 à Winchester (USA), demeurant 740, chemin des Bastides Fortes - 13510 EGUILLES ;
- Monsieur Pierre MACAR, de nationalité belge, né le 28 mai 1939 à Liège (Belgique), demeurant 16bis, rue de Noisy – 78870 BAILLY (France) ;
- Monsieur Philippe NICOLAS, de nationalité française, né le 3 novembre 1954 à Douala (Cameroun), demeurant 32, boulevard Jean-Jaurès – 92100 BOULOGNE.

Le quatrième, Monsieur Joeri DE LEENER, de nationalité belge, né le 5 mai 1972 à HALLE (BELGIQUE), demeurant Leming 49, 3010 KESSEL-LO, BELGIQUE, a été nommé le 25 avril 2008 pour une durée de six exercices. Il a démissionné de son mandat le 27 janvier 2012.

Il sera proposé aux actionnaires de renouveler les mandats de Messieurs Patrice MACAR et Philippe NICOLAS, tandis que Monsieur Pierre MACAR serait remplacé par Monsieur Stéphane SCHOTTE et Monsieur Joeri DE LEENER par Madame Marie-Claude MACAR, ce qui aurait pour effet de faire entrer au Conseil d'administration une personne de sexe féminin et de satisfaire aux dispositions de la loi du 27 janvier 2011 sur la parité.

La liste des fonctions et mandats exercés par chacun des administrateurs figure en annexe I au présent rapport.

La Société compte au sein de son Conseil d'Administration un administrateur pouvant être qualifié d'indépendant, Monsieur Philippe NICOLAS. Monsieur Philippe NICOLAS présente les compétences requises en matière financière et comptable et répond aux critères d'indépendance retenus par la Société (à savoir n'entretenir avec la Société, son groupe ou sa direction, aucune relation, de quelque nature qu'elle soit, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement).

Les éventuels conflits d'intérêts qui pourraient intervenir dans le cadre de certaines discussions au sein du Conseil d'Administration sont gérés par la non-participation du ou des membres le cas échéant concerné(s) par ces discussions et conflits.

Par ailleurs, afin de se conformer au Code de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées Afep-Medef, il sera proposé aux actionnaires de ramener la durée des mandats des administrateurs à quatre ans.

1.3. Mission et rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration examine et arrête les comptes annuels. Il se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux orientations stratégiques de la Société.

1.4. Fréquence des réunions et décisions adoptées

L'article 15.3 des statuts prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Au cours de l'exercice écoulé le conseil d'administration s'est réuni huit fois avec un taux de présence de 65,5 %. Les dates des réunions et leur ordre du jour figurent en annexe II au présent rapport.

1.5. Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 15.3 des statuts, les administrateurs sont convoqués par tous moyens.

Conformément à l'article L 225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux réunions du Conseil qui examinent ou arrêtent les comptes annuels et les comptes intermédiaires.

1.6. Information des administrateurs

Conformément à l'article 16.1 des statuts, le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

1.7. Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social.

1.8. Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux de réunion sont établis sous la responsabilité du président à l'issue de chaque réunion, le projet étant habituellement soumis à l'approbation des administrateurs lors de la réunion suivante.

1.9. Pouvoirs du Président Directeur Général

La Société est dirigée par un président qui assume la présidence du Conseil d'Administration et la direction générale.

Le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs de la direction générale.

1.10. Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration réuni le 1^{er} octobre 2010 a décidé de mettre en place, conformément aux dispositions de l'article L.823-19 du Code de commerce, un comité spécialisé dénommé « Comité d'Audit » notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés et de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Ce Comité est composé de trois membres, Messieurs Pierre MACAR, Joeri De LEENER et Philippe NICOLAS, tous administrateurs de la Société mais n'occupant pas des fonctions de direction et nommés pour la durée de leurs mandats.

Son président est Monsieur Philippe NICOLAS, lequel présente les compétences requises en matière financière ou comptable et répond aux critères d'indépendance retenus par la Société.

A la suite de la recomposition du Conseil d'Administration sur laquelle les actionnaires sont appelés à statuer comme indiqué au § 1.2 ci-dessus, le Conseil d'Administration sera amené à procéder aux nominations nécessaires au sein du Comité d'Audit afin que celui-ci compte les trois membres prévus par ladite Charte.

Les règles afférentes au Comité d'Audit, à ses réunions, à ses pouvoirs, à ses missions, à sa composition, à l'exercice des fonctions de ses membres etc... font l'objet d'une Charte adoptée par le Conseil d'Administration.

Le comité d'audit a notamment vocation à :

- Examiner les comptes semestriels et annuels, s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et des comptes sociaux, assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- Etablir une cartographie des risques, travaux qu'il a commencés à entreprendre ;
- Examiner le bon fonctionnement des procédures de contrôle interne mises en place au sein des différentes sociétés du groupe ;
- Encadrer le processus de rémunération des dirigeants et de nomination des administrateurs ;
- Sélectionner les commissaires aux comptes.

La Comité d'audit a, notamment, lors de sa réunion du 22 mars 2012, examiné les comptes 2011, effectué le contrôle de la gestion, procédé à la vérification de la fiabilité et de la clarté des informations qui seront fournies aux actionnaires et au marché, examiné et vérifié la rémunération des dirigeants.

La Société considère que sa structure et sa taille, associées à la taille réduite de son Conseil d'Administration ne nécessitent pas à ce stade la mise en place d'autres comités, l'ensemble des administrateurs étant sollicité collégialement sur tous les points importants intéressant la gestion de l'entreprise.

1.11. Règlement intérieur du conseil d'administration et Charte de l'administrateur

Un règlement intérieur existe et a été adopté par le Conseil d'Administration en même temps que la Charte de l'administrateur.

1.12. Évaluation des travaux du conseil d'administration

La Société procède périodiquement à l'évaluation des travaux du Conseil d'Administration. Cette évaluation résulte d'une démarche menée avec l'assistance des conseils externes de la Société.

1.13. Rémunération des membres du conseil d'administration

Les administrateurs n'ont pas bénéficié de jetons de présence, ni d'autre rémunération ou avantage de quelque nature que ce soit autre que ce qui est indiqué ci-après.

Le président, en sa qualité de Directeur Général de la Société, a bénéficié de la rémunération suivante :

- une partie fixe mensuelle de 15.000 € brut ;
- une partie variable annuelle brute égale à 4% du résultat net avant impôt du groupe DNXCORP, à savoir la Société DNXCORP et ses filiales.

Cette partie variable est payable en cinq fois, à savoir : quatre règlements d'avance à chaque fin de trimestre civil de l'année 2011 calculés sur la base du résultat estimé pour la période trimestrielle correspondante et un cinquième règlement le dernier jour du premier trimestre civil suivant l'expiration de cette année.

En sa qualité de Directeur Général de la société Syspay Ltd, il bénéficie depuis le 1^{er} décembre 2011, d'une rémunération annuelle fixe de 60.000 € bruts.

En sa qualité de Gérant de la société DNX Network, il dispose d'une mise à disposition d'un véhicule de société, ne constituant pas un avantage en nature, dont le coût global annuel pour la société ne peut dépasser 60.000 € avant impôts.

Le montant des honoraires versés à la société Take BVA (société dont Joeri de Leener est gérant) au titre des management fees liés à l'activité de Joeri de Leener s'est élevé à 69.000 € au titre de l'exercice 2011 (montant fixe – pas de rémunération variable).

Par ailleurs :

- Il n'existe pas d'engagement hors bilan au titre d'indemnité de départ pour les dirigeants ;
- Il n'existe aucun plan de stock-options et/ou d'actions gratuites en faveur des dirigeants au 31 décembre 2011.
- Les mandataires sociaux n'ont pas de contrat de travail avec une ou des sociétés du groupe ;
- Les mandataires sociaux n'ont pas de contrat ou de clause prévoyant d'indemnités de départ ;
- Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun régime de retraite supplémentaire.

1.14. Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

La participation des actionnaires à l'assemblée générale est régie par les dispositions du Titre V des statuts sociaux.

1.15. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Les éléments mentionnés à l'article L.225-100-3 du code de commerce susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique figurent au § 1.s : du rapport du Conseil d'administration établi conformément aux dispositions de l'article L.225-100 dudit code.

2 – PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE

2.1. Présentation et organisation de la Société

Les salariés de la Société sont tous établis au siège au 31 décembre 2011. Toute l'information comptable et financière y est centralisée, ce qui permet le maintien d'un bon niveau de contrôle interne.

Le siège se situe à Aix en Provence. Tous les services centraux y sont regroupés et toutes les dépenses y sont validées.

2.2. Définition et objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- réalisation et optimisation des opérations,
- fiabilité des informations financières,
- conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur des procédures destinées à assurer le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs de la Société, la prévention et la détection des fraudes et erreurs, l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ainsi que l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le contrôle interne a, entre autre, pour objectif de prévenir et de maîtriser les risques, tant ceux résultant de l'activité de l'entreprise que les risques d'erreurs et de fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant pas fournir une assurance absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes sont totalement maîtrisés ou éliminés.

Le contrôle interne mis en place au sein de la Société s'appuie sur les outils suivants :

- établissement systématique de situations comptables selon une périodicité semestrielle ;
- établissement systématique de reportings de gestion, selon une périodicité mensuelle ;
- revue régulière de points définis dans des cadres détaillés au point 2.3.2 ;
- contrôle des procédures et des suivis informatiques par une personne dédiée.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- le Président,
- le Conseil d'Administration,
- les responsables de services.

Le contrôle interne repose sur la mise en place de procédures internes de contrôle et d'autorisation et de procédures externes de contrôle.

2.3. Procédures internes de contrôle et d'autorisation

2.3.1. Mise en place de programmes de contrôle au niveau de la direction générale

Les données comptables et budgétaires sont examinées par le Président, le Directeur Général Adjoint et le Directeur Financier.

Le système comptable utilisé par la Société est le système Quadratus.

La comptabilité est internalisée et rattachée au Directeur Financier qui est assisté d'un expert-comptable extérieur qui intervient pour réviser les comptes sociaux sur une base au moins semestrielle. Les déclarations fiscales et sociales de la Société sont établies en interne et revues par un expert comptable extérieur.

2.3.2. Mise en place de procédures de contrôle au niveau opérationnel

Les procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la Société relatives aux fonctions opérationnelles spécifiques sont les suivantes :

Ventes : les encaissements liés au paiement sécurisé sont contrôlés par le service comptable et les services de la présidence en comparant systématiquement les données fournies par les prestataires et les données internes du système informatique.

Investissements et achats : les contrôles sur les investissements et les autres achats sont effectués grâce à une procédure d'autorisation diligentée par la direction générale.

Trésorerie : le contrôle de la gestion de la trésorerie s'opère à travers l'état mensuel des rapprochements bancaires contrôlé mensuellement par le Directeur Financier et la sécurisation des moyens de paiement assuré par des prestataires externes. Une stricte séparation des tâches a été établie au niveau des décaissements.

Personnel : la paie des salariés a été externalisée mais reste contrôlée en interne par la Responsable Ressource Humaine

2.3.3. Processus budgétaire.

Budget prévisionnel

Chaque année la Direction Générale établit avec le Directeur Financier un budget prévisionnel élaboré sur la base des choix stratégiques.

Ce processus donne lieu à une actualisation périodique des hypothèses retenues en fonction du réel à date et de l'évolution de l'activité.

Recensement et dispositif de gestion des risques

La Société met en place un contrôle interne lui permettant d'identifier et de gérer les risques liés à sa stratégie, à son activité, à son développement et à son processus de décision.

Risques liés à l'activité sur Internet

Afin de limiter les risques de mise en responsabilité de la Société en tant qu'éditeur de site commercial sur Internet, notamment dans les cas de fraudes à la carte bancaire, la Société enregistre systématiquement toutes les données personnelles associées à chaque transaction, comprenant notamment l'adresse IP. Toute utilisation anonyme étant automatiquement bloquée.

Sécurité

La Société a mis en place des procédures pour garantir la sécurité et l'intégrité physique de sa plateforme technique.

Procédures de contrôle et de communication financière

L'information des actionnaires est effectuée, sous le contrôle de la direction générale, dans le cadre des assemblées générales qui sont périodiquement réunies, ainsi que conformément aux dispositions légales et statutaires applicables.

2.4. Périmètre du contrôle interne

Le cadre de référence de ces objectifs est la Société.

2.5. Référentiel utilisé

La méthodologie utilisée pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne tient compte de la spécificité de la Société et fait usage d'un référentiel inspiré du COSO.

2.6. Diligences mises en œuvre et évaluation de procédures

Ce rapport a été établi sur la base de la connaissance des règles de contrôle interne appliquées dans la Société, des discussions avec les entités impliquées dans ce contrôle et avec l'assistance du responsable financier.

3 – PROCÉDURES DE CONTRÔLE EXTERNE

3.1. Expert comptable extérieur.

Un cabinet d'expertise comptable assiste la société pour la révision et l'établissement des comptes semestriels et annuels, alors que la tenue de la comptabilité est assurée en interne par le service comptable.

3.2. Commissaires aux comptes

Les comptes de la Société sont contrôlés par deux Commissaires aux Comptes qui ont une mission permanente et indépendante de vérifier les valeurs et documents comptables de la Société, de contrôler la conformité de la comptabilité aux règles en vigueur, ainsi que de vérifier la concordance avec les comptes annuels et la sincérité des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Société.

Les Commissaires aux Comptes en exercice sont le cabinet DELOITTE & Associés à Marseille, et le cabinet SACOR AUDIT à Paris.

Leurs mandats ont débuté ou été renouvelés lors de l'assemblée générale tenue le 21 juillet 2006, pour une durée de six exercices sociaux, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Il sera proposé aux actionnaires de les renouveler pour une durée de six exercices sociaux, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Le Président du Conseil d'Administration

ANNEXE I
au Rapport du Président sur le contrôle interne et le fonctionnement du Conseil d'Administration

*

Liste des mandats exercées par les administrateurs

Mandats au sein de DNXCORP

| Nom | Fonction | Date de 1ère nomination | Date d'échéance du mandat |
|------------------|--|-------------------------|---|
| Patrice Macar | Président Directeur Général | 21 juillet 2006 | AGO statuant sur les comptes sociaux au cours de l'année 2012 |
| Pierre Macar | Administrateur | | |
| Philippe Nicolas | Administrateur | | |
| Joeri de Leener | Administrateur(démission de ses fonctions en janvier 2012) | 25 avril 2008 | Fin du mandat le 27 janvier 2012 |

Mandats hors DNXCORP

| Nom | Autres mandats |
|------------------|--|
| Patrice Macar | <ul style="list-style-type: none"> - DNX Network SARL (Luxembourg, filiale DNXCorp) : Co-Gérant - BESITE (Belgique, filiale DNXCorp) : président du conseil d'administration - Dreamnex GmbH (Germany, filiale DNXCorp) : gérant - Dreamnex UK Ltd (UK, filiale DNXCorp) : gérant - PM Network (France, holding de participation) : Président et Administrateur - PM Equity (Luxembourg, holding de participation) : Gérant Associé - SCI Basfort (France, résidence personnelle) : Gérant - CUSTOM SOLUTIONS (France) : Administrateur - Dreamtekk Ltd (Malte, filiale DNXCorp) : Président - Syspay Ltd (Malte, filiale de Dreamtekk Ltd) : Président - Somerset Services Ltd (Gibraltar, filiale de Dreamtekk Ltd) : Président - Soverana Enterprises (Chypre, filiale DNXCorp) : Président - SCI Basfort (France) |
| Pierre Macar | <ul style="list-style-type: none"> - Néant |
| Philippe Nicolas | <ul style="list-style-type: none"> - Gérant de la Sarl Ile Saint Louis Décoration - Gérant de la Sarl Digital Canal (sans activité) - Gérant de la Sarl Digital Step (sans activité) |

Joeri de Leener

- Co-Gérant de DNX Networks
- Gérant de BESITE
- Gérant de Take BVA

ANNEXE II
au Rapport du Président sur le contrôle interne et le fonctionnement du Conseil d'Administration

*

Ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration tenues en 2011

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JANVIER 2011

- Fixation de la rémunération du président du Conseil d'Administration pour l'exercice 2011 ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JANVIER 2011

- Modification de la dénomination sociale en DNXCORP ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS 2011

- Arrêté des comptes annuels pour 2010 ;
- Proposition d'affectation du résultat ;
- Publication des comptes annuels pour 2010 au BALO ;
- Établissement des comptes consolidés ;
- Publication des comptes consolidés au BALO ;
- Autorisation d'un programme de rachat d'actions à hauteur de 10% du capital social, pour un maximum de vingt millions d'euros et d'une durée de dix-huit mois ; cessation par anticipation du programme autorisé le 19 mai 2010 ;
- Modification de l'objet social de la Société ;
- Convocation des actionnaires en assemblée générale mixte le 19 mai 2011 à l'effet de (a) approuver les comptes annuels pour 2010, (b) approuver les comptes consolidés, (c) autoriser un programme de rachat d'actions à hauteur de 10% du capital social pour un maximum de vingt millions d'euros et (d) modifier l'objet social et l'article 2 des statuts sociaux ;
- Arrêté des termes du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2010, du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des projets de résolutions ;
- Rapport du président sur le contrôle interne ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2011

- Transfert du siège social
- Questions diverses
- Pouvoirs

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} AVRIL 2011

- Mise à disposition d'un véhicule de services par la filiale DNX Network SARL ;
- Questions diverses
- Pouvoirs

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 AVRIL 2011

- Reprise et amendement des décisions prises par le Conseil d'administration du 23 mars 2011 et de l'avis publié au BALO du 30 mars 2011, à la suite de la modification de la dénomination de l'adresse du siège social
- Question diverses
- Pouvoirs

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 SEPTEMBRE 2011

- Arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2011, présentés sous forme consolidée, et du rapport semestriel d'activité, conformément aux dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier ;
- Arrêté des comptes sociaux semestriels au 30 juin 2011 en vue de la distribution d'un acompte sur dividendes ;
- Distribution d'un acompte sur dividendes ;
- Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2011

- Signature d'un contrat de CEO (« *Chief Executive Officer* ») de la société SYSPAY LTD, filiale de la société DREAMTEKK LTD, elle-même détenue à 100% par DNXCORP SA ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs



Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapport sur les comptes consolidés

Rapport sur les comptes annuels

Rapport sur le contrôle interne

SACOR AUDIT
13, rue Auber
75009 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DNXCORP

Société Anonyme
300 chemin de la Croix Verte
13096 AIX EN PROVENCE

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2011**

SACOR AUDIT
13, rue Auber
75009 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DNXCORP

Société Anonyme
300 chemin de la Croix Verte
13096 AIX EN PROVENCE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DNXCORP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues

et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro. Cette crise s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement à chaque clôture à des tests de perte de valeur des goodwill, selon les modalités décrites dans la note 1.7 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1.7 de l'annexe donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

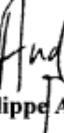
III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Marseille, le 18 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

SACOR AUDIT


Philippe ANDRE

Deloitte & Associés


Anne-Marie MARTINI

SACOR AUDIT
13, rue Auber
75009 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DNXCORP

Société Anonyme
300 Chemin de la Croix Verte
13090 Aix en Provence

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011

SACOR AUDIT
13, rue Auber
75009 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DNXCORP

Société Anonyme
300 Chemin de la Croix Verte
13090 Aix en Provence

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DNXCORP, tels qu'ils sont présentés au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance

raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro. Cette crise s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les actifs incorporels et les titres de participation, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2011 s'établissent respectivement à 7 578 937 euros et à 45 399 254 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 2.1 et 2.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Marseille, le 18 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

SACOR AUDIT


Philippe ANDRE

Deloitte & Associés


Anne Marie MARTINI

SACOR AUDIT
13, rue Auber
75009 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DNXCORP

Société Anonyme
300 chemin de la Croix Verte
13096 AIX EN PROVENCE

**Rapport des Commissaires aux Comptes
établi en application de l'article
L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport
du Président du Conseil d'Administration**

Exercice clos le 31 décembre 2011

SACOR AUDIT
13, rue Auber
75009 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DNXCORP
Société Anonyme

300 chemin de la Croix Verte
13096 AIX EN PROVENCE

**Rapport des Commissaires aux Comptes établi
en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce
sur le rapport du Président du Conseil d'Administration**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société DNXCORP et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

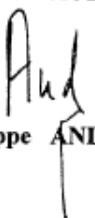
Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Marseille, le 18 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

SACOR AUDIT


Philippe ANDRE

Deloitte & Associés


Anne-Marie MARTINI